This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

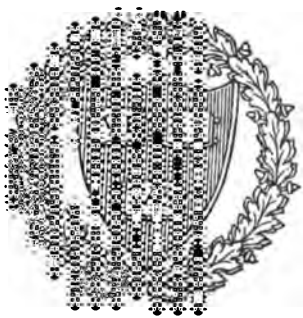

FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
CLASS OF 1838

DES ERREURS

ET DES PRÉJUGÉS.

DE

OU

DANS

[illegible]

[illegible] DES [illegible]GÉS

[illegible]

[illegible] PRIX.

[illegible]

[illegible]

[illegible] TRANGER,

[illegible]

24215.193.10
HARVARD COLLEGE LIBRARY
MINOT FUND
aug. 24, 1932

N

Cet opuscule a pour objet de combattre les préjugés populaires, ces vaines chimères si funestes au bonheur de la société, si opposées aux principes de la saine raison.

L'exemple de certaines gens dont l'imagination se montre frappée des événements dus au hasard; la peur panique qui fait croire à des apparitions d'êtres fantastiques, où souvent la malveillance joue le plus grand rôle, m'ont suffisamment prouvé que, malgré les grandes lumières du siècle, malgré que l'éducation soit répandue jusque dans les derniers rangs du peuple, beaucoup de personnes restent cependant superstitieuses à l'excès.

Puisse mon opuscule rencontrer des personnes assez bienveillantes pour lui accorder

quelques-unes des longues soirées d'hiver, alors je pourrais me flatter, avec quelque probabilité, d'avoir contribué à la destruction des idées superstitieuses. Le jour en serait rapproché qu'on se rirait généralement des revenants, des sorciers et de toutes autres croyances de ce genre; qu'on croirait à Dieu d'une manière raisonnable et selon les principes irréfragables de la Foi. Partout alors sa divine paternité serait sainement reconnue! cette tendre paternité qui veille sur toutes ses créatures et qui bénit le travail des hommes. La juste connaissance de l'ordre admirable de la nature ferait fuir au loin la noire et superstitieuse imagination.

ENTRETIENS
SUR LES ERREURS
ET
LES PRÉJUGÉS POPULAIRES.

PREMIER ENTRETIEN.

Les revenants.

Mes amis, je crois à certains *phénomènes* [1], mais je rejette une foule d'opinions fortement enracinées dans l'esprit du peuple. Cet aveu n'a rien qui doive vous offenser; car si vous partagez ces opinions, vous êtes hommes à rompre avec elles du moment que vous aurez acquis la certitude de leur contradiction manifeste avec le *bon sens*, la

[1] *Phénomène*, effet qu'on observe dans la nature à l'aide des sens.

parole de Dieu ou avec l'*expérience*. — Sans aucun doute, pourvu que tu ne nies pas que, la nuit du premier Avent, l'âme de *Blaise Rollard*, le braconnier, se promène sur le cimetière sous la forme d'un *lapin*, pour trouver quelqu'un qui veuille la délivrer. — L'avez-vous vue, l'âme de Blaise Rollard, affublée d'une peau de lapin. — Non pas; je ne me soucie pas de sortir pendant une nuit de décembre, et encore moins de me trouver tête-à-tête avec un trépassé; mais en 1758 (je tiens cela de mon grand-père) feu *Ambroise Poudri*, sacristain de la paroisse, le vit en rentrant de chez un malade, auquel le curé d'alors venait d'administrer les sacrements : c'était un superbe lapin blanc. — Le lapin a-t-il parlé au sacristain? — Je l'ignore, répliqua mon interlocuteur, car le pauvre homme est mort trois jours après sa funeste rencontre, sans avoir proféré une parole qui pût faire penser qu'il s'était entretenu avec le revenant; je sais seulement qu'il l'a vu, que faut-il de plus? Me feras-tu croire que Poudri est mort pour rien? — Hé! non, je suis convaincu que, la première nuit de l'Avent, votre homme a vu un lapin sur le cimetière, et qu'il a pris ce lapin pour l'âme d'un braconnier; mais je crois aussi que le lapin s'était échappé d'une garenne et que le sacristain est mort de frayeur. L'histoire de Blaise Rollard m'a tout l'air d'un conte inventé par la sottise, grossi par le commérage et adopté sans examen par des gens crédules. Les *morts ne reviennent pas*.

33-44
2170

— Que font-ils donc ? — Ils recueillent les fruits de leurs œuvres dans les différentes demeures de l'Éternel [1], répondis-je, et ne viennent pas troubler le repos des vivants. Le simple bon sens m'apprend que l'âme, invisible à l'époque de sa séparation du corps, ne peut pas, plus tard, se faire voir ou entendre, ne peut toucher ou remuer des meubles, tirer des rideaux ou s'envelopper d'un linceuil, prendre la forme d'un lapin, d'un chien, d'un homme ou de tout autre être, et les saints livres assurent que l'esprit retourne à Dieu, tandis que la poudre retourne à la terre [2]. Si, d'ailleurs, les ames pouvaient quitter leurs demeures pour communiquer avec les humains, quel intérêt auraient-elles à profiter de ce privilége ? Voudraient-elles nous effrayer, nous ramener dans le droit chemin, où se faire ouvrir, par nous, les portes du paradis ? Eh, ne savez-vous pas, qu'au delà du sépulcre on ne s'occupe plus des affaires de ce monde [3]; que nous avons Moïse et les prophètes pour nous convertir [4], et qu'il n'y a de salut que par Jésus-Christ [5] ? Aucun motif raisonnable ne ramènerait donc les morts sur la terre, s'ils avaient le pouvoir d'y reparaître. Mais ils n'ont pas ce pouvoir; car il doit y avoir un abîme aussi

[1] Évang. selon S. Jean. XIV, 2.
[2] Eccl. XII, 9.
[3] Ev. selon S. Matth. XXII, 30.
[4] Ev. selon S. Luc. XVI, 30.
[5] Act. IV, 12.

profond entre la terre et le séjour des morts qu'entre le ciel et l'enfer [1].

Les revenants ne s'adressent pour l'ordinaire qu'aux gens crédules, plus disposés à prendre la fuite qu'à les regarder en face. S'ils accostaient des hommes résolus, il ne serait bientôt plus question d'eux. Quelques histoires très-authentiques prouveront ce que j'avance.

Au commencement de 1746 on porta au théâtre anatomique [2] de Paris *un jeune homme* mort subitement dans de violentes convulsions. Le lendemain un étudiant en médecine, qui avait dormi près de là, vint raconter à M. *Bruhier*, son professeur, que la nuit il avait entendu les cris lugubres de l'ame du défunt et qu'il en avait été terrifié. Le professeur n'attendit pas la fin du récit de son élève : il vola au théâtre anatomique et acquit la certitude que la mort du jeune homme n'avait été qu'apparente; qu'ayant repris connaissance au milieu de la nuit, cet infortuné avait cherché à se débarrasser de son linceuil, et, ô douleur, qu'il avait péri faute de secours !

Un *riche négociant de Marseille* mourut en 1776, dans un âge avancé. Sa veuve ordonna de laisser le cadavre dans le lit jusqu'à l'arrivée de la bière. Mais voici que Julie, la femme de chambre, entendit la sonnette de monsieur. S'imaginant que sa maîtresse était retournée pleurer auprès de la

[1] Ev. selon S. Luc XVI, 26.
[2] Salle où l'on dissèque les cadavres.

dépouille de son mari, et avait besoin de quelque chose, elle accourut, ouvrit la porte et ne vit âme qui vive. Je me serai trompée, pensa-t-elle, en refermant la porte et en s'en allant. Il sonna une seconde fois. Dans ce moment le valet de chambre du défunt vint s'informer auprès de Julie du motif de ce bruit, tandis que madame et sa famille étaient au rez-de-chaussée. A cette nouvelle, Julie sentit une sueur froide couler sur son corps, et ne conserva de force que pour dire, avec un calme apparent : J'ignore qui est de garde auprès de monsieur et qui peut avoir sonné ! voyez vous-même. Le valet de chambre entra et revint bientôt pour dire que monsieur était seul. Je ne conçois pas, ajouta-t-il, qui peut avoir sonné. Il n'avait pas achevé de parler, qu'il sonna une troisième fois, et plus fort que jamais. Les pauvres gens en furent si effrayés, qu'ils commencèrent à trembler de tous leurs membres ; mais, comme il faisait jour, ils eurent honte de leurs alarmes, et entrèrent dans la chambre, où régnait le plus profond silence. Dès-lors, plus de doute, c'était l'âme du défunt qui occasionait ce fracas, et mes domestiques de courir auprès de leur maîtresse. Madame, qui était une femme de tête, au lieu de se laisser intimider par le récit de ses gens, monta de suite. Arrivée au corridor, elle entendit sonner, et, étant entrée dans la chambre, elle vit le cordon de la sonnette fortement agité. Cela n'était pas rassurant, et déjà les témoins songeaient à quitter la partie, lorsque madame ordonna de rester jusqu'à

ce qu'il sonnât de nouveau. Ce fut l'affaire de peu de minutes; et qui pensez-vous qui ait sonné? Un petit chat, qui sautait du lit pour se cacher dès qu'il entrait quelqu'un dans la chambre, et qui, rassuré par le silence des assistants, sortit de sa retraite pour jouer avec le cordon de sonnette.

Deux amies étaient convenues que la première qui mourrait apparaîtrait à l'autre, si le ciel le permettait. Peu de temps après, une maladie de langueur enleva l'une de ces amies. L'autre n'eut dès ce moment plus un instant de repos, parce qu'elle appréhendait l'apparition de la défunte. On eut beau lui représenter que les morts ne reviennent pas, elle était dans des transes continuelles et finit par tomber sérieusement malade. Or, un matin qu'elle sommeillait, elle poussa tout à coup des cris terribles, et se dressa sur son lit, serrant fortement l'une de ses mains avec l'autre. On la réveilla et elle assura que son amie, resplendissante de lumière, lui était apparue et lui avait serré la main.

Un *ecclésiastique*, âgé de soixante-dix-huit ans, eut une apparition remarquable au mois de décembre 1801. Il travaillait depuis quelques heures dans son cabinet, lorsqu'il aperçut derrière lui un jeune homme qui regardait son manuscrit. Le pasteur, un peu troublé, se retourna et ne vit plus rien. En conséquence il se remit à écrire; mais aussitôt le jeune homme revint, toucha du doigt l'extrémité de la plume du vieillard et disparut dès que celui-ci se retourna une seconde fois. Bah! se dit

en lui-même l'intrépide pasteur : reste si tu veux, et il continua d'écrire jusqu'à ce que, accablé de fatigue, il se coucha sur son canapé. Il n'y fut pas plutôt, que cinq hommes, entourés d'une troupe d'enfants, se promenèrent en tout sens dans la chambre et le suivirent ensuite à table, au lit, à l'église, jusqu'à ce qu'il eut pris quelques remèdes et renoncé à un travail excessif.

L'excellente *auberge à la Couronne*, d'une petite ville que je ne nommerai pas, était déserte depuis qu'un spectre blanc, armé d'un trousseau de clés et d'une lampe, s'était couché dans le lit d'un voyageur que lui-même allait occuper, depuis surtout que l'aubergiste et son palefrenier avaient vu la même chose en veillant dans la chambre suspecte ; car, ne valait-il pas mieux se loger à l'Arbre vert, que de courir le danger d'avoir pour camarade de lit un revenant? L'aubergiste de la Couronne n'avait rien à opposer à ce raisonnement, qui le ruinait, et allait fermer sa maison, lorsqu'il reçut la visite du capitaine Saragosse, qui s'offrit de loger dans la chambre où le revenant s'était montré plusieurs fois. Le soir, quand tout le monde fut couché, le capitaine s'arma de deux pistolets et attendit le spectre, qui ne tarda pas à venir se mettre au lit, après avoir déposé sur une table son trousseau de clés et sa lampe. Voilà qui passe la plaisanterie, se dit le capitaine, et sans perdre la tête, il s'approcha de la couche, où il trouva la fille de l'aubergiste dormant profondément. Elle était somnambule.

Vous avez entendu parler de la *Dame blanche*, dont les apparitions précèdent toujours, au dire de certaines gens, la mort d'un personnage auguste. Cette dame a été vue plusieurs fois, au commencement du dix-huitième siècle, par les gardes du château de Berlin, en Prusse, peu de jours avant la mort d'une princesse. Il fut même constaté, par le juge du régiment, que la dame n'avait pas répondu aux appels de la garde. On ne savait que penser de cette affaire, lorsque le confesseur de la princesse demanda à voir les dépositions des soldats. Il n'y eut pas plutôt jeté les yeux, que tout se trouva éclairci; car il se rappela que sa nièce, femme de chambre de la princesse, lui avait raconté, qu'en traversant de nuit le corridor du château pour aller chez sa maîtresse, la garde l'avait effrayée, par un appel, auquel elle n'avait pas répondu, parce que les deux nuits précédentes des soldats plus polis l'avaient laissé passer sans lui rien dire. Le sage confesseur ne douta plus que sa nièce ne fût la dame blanche, et le public partagea son avis, quand il fut prouvé que la femme de chambre avait traversé le corridor présisément aux époques indiquées dans l'interrogatoire, et qu'elle était chaque fois vêtue de blanc.

Un individu, qui se faisait nommer *Pierre le Brabançon*, parce qu'il était né dans les Pays-Bas, devint amoureux d'une riche Parisienne, et voulut l'épouser. Le père de la jeune personne était mort, et la mère refusait de donner son consentement. Qu'arriva-t-il? Le père poussa, du fond de

sa tombe, de longs gémissements et reprocha à sa femme son refus de donner sa fille à un galant homme. La veuve, effrayée du prodige, n'hésita plus à donner la main de sa demoiselle au Brabançon. Celui-ci était ventriloque et avait contrefait la voix de son beau-père.

Le général français *Marceau* ayant été tué, en 1796, à Altenkirchen, près de Coblentz, il ne fut bruit dans cette ville que de ses promenades nocturnes sur les bords du Rhin. Il avait été vu, en uniforme de chasseur à cheval et le sabre à la main, par des patrouilles et des bourgeois. Le commandant français de Coblentz, désirant revoir son ancien général, marcha un soir à sa rencontre avec un détachement de grenadiers. Il l'eut bientôt joint et arrêté, de sorte qu'on eut tout le loisir de s'assurer, que le prétendu revenant était un batelier, lequel, pour approvisionner la forteresse prussienne d'Ehrenbreitstein, bloquée par les Français, avait imaginé de parcourir les bords du Rhin, sous le costume de Marceau, pendant que ses bateaux chargés de vivres traversaient le fleuve

Au cimitière d'un village on voyait depuis quelque temps un *fantôme épouvantable*, assis tous les soirs sur la tombe la plus récente. Personne ne comprenait pourquoi il n'y avait plus de repos pour les âmes du village, mais tous les cœurs étaient glacés de terreur. S'approchait-on du spectre, il s'allongeait outre mesure, de sorte que le curé, informé de ce qui se passait, eut de la peine à trouver quelques hommes résolus pour garder les

avenues du cimetière, pendant qu'il y entrerait tout seul; mais enfin il en trouva et marcha droit au revenant, qui s'alongea selon sa coutume, et se racourcit bien vite lorsqu'il se vit en présence d'un homme résolu. Il tomba même aux genoux du curé, quand il eut appris que le cimetière était cerné, et conjura son pasteur de le soustraire à la vengeance de ses concitoyens. C'était le fils d'un laboureur qui avait joué le rôle de revenant pour voir à l'aise sa fiancée.

Il me semble que tout homme sensé se rendra à ces exemples, et croira que, s'il était possible d'approfondir les histoires accréditées de revenants, on les attribuerait toutes aux rêves de l'imagination, à la peur ou au manége de gens mal intentionnés.

—Mais un Lorrain m'a raconté que chez lui les morts non-seulement revenaient du ciel et de l'enfer, mais sortaient du tombeau pour sucer le sang des hommes en vie. Il m'a assuré que ces accidents étaient surtout ordinaires en Hongrie; qu'on y avait ouvert en 1726 la fosse d'un vieux *vampire*, nom qu'on donne à ces revenants; qu'on l'avait trouvé dans sa bière, l'œil éveillé, le teint frais et l'air gaillard; que, pour s'en débarrasser, on avait enfoncé un pieu dans son cœur, coupé sa tête et brûlé son corps en présence de plusieurs fonctionnaires publics.

— Je connais cette histoire, répondis-je, et n'en conteste pas l'authenticité; car les cadavres se conservent parfaitement dans les terrains entremêlés de nitre, et il y a des gens crédules, même

parmi les fonctionnaires publics. Il se peut donc qu'on ait trouvé dans une bière le corps encore frais d'un mort et qu'on l'ait mutilé ; mais il ne se peut pas que ce corps soit sorti du tombeau et ait sucé le sang des hommes. En général il me répugne de croire aux vampires.

— Permets-moi pourtant encore une question. Je lis au vingt-huitième chapitre du premier livre de Samuel, que la *femme d'Endor évoqua l'ombre de Samuel,* et au vingt-septième chapitre de l'Évangile selon saint Matthieu, qu'*à la passion du Seigneur plusieurs morts ressuscitèrent et furent vus dans la cité sainte.* Comment accordes-tu ces témoignages irrécusables en faveur des revenants, avec l'opinion contraire que tu émets ?— Ce ne fut pas en vertu de l'évocation de la femme d'Endor que Samuel apparût et annonca à Saül sa destinée, mais en vertu du décret de Dieu qui voulut que son arrêt lui fût annoncé par le prophète dont il avait tant de fois méprisé les avertissements. La resurrection des morts, à l'époque de la passion, est un miracle du Tout-Puissant, pour glorifier son fils, qui dévie tellement des lois connues de la nature, qu'elle ne prouve absolument rien en faveur des revenants. Rompons donc avec ces fantômes de notre imagination, avec ces inventions de gens intéressés à nous tromper, et s'il nous arrivait quelque chose qui ressemblât à une apparition des morts, recherchons les causes de l'événement, et nous en trouverons toujours une solution naturelle.

Gardons-nous cependant d'éprouver le courage

des autres, en simulant des apparitions qui pourraient leur coûter la santé ou la vie, et soyons prudents toutes les fois que nous allons à la recherche des causes d'un effet présumé extraordinaire ; car les revenants à chair et os pourraient nous prendre au dépourvu et nous punir de notre témérité. Surtout ne tirons pas vanité de notre propre courage, et ne soyons pas trop prompts à le montrer sans nécessité, comme l'étudiant *Bernhardi*, de Vienne en Autriche, lequel, ayant parié, avec ses camarades, qu'il enfoncerait à minuit une fourchette dans une bière nouvellement déposée au caveau du cimetière, cloua, avec la fourchette, sa redingote au cercueil, se crut retenu par le mort et fit une maladie dangereuse.

SECOND ENTRETIEN.

Les démons.

Je me flatte de vous avoir délivré de la crainte des revenants; aujourd'hui, je tâcherai de vous délivrer de la crainte des *démons*. — Tu ne crois donc pas aux démons? — Pourquoi non. L'Écriture Sainte enseigne formellement l'existence de créatures supérieures à l'homme. Elle les nomme *anges*, les divise en *bons* et *mauvais anges*, et assure qu'ils peuvent communiquer avec les hommes. Comme, d'ailleurs, rien n'empêche qu'il y ait des intelligences plus développées que la nôtre, il ne répugne pas à ma raison d'admettre les anges, et comme toute intelligence est créée dans l'état de liberté, je conçois que quelques anges aient fait un mauvais usage de leur volonté. Je crois donc aux démons, nom par lequel on désigne les mauvais anges de la Bible, mais je ne crois pas aux *lutins*, aux *follets*, aux *farfadets*, aux *fées*, aux *incubes* et aux *succubes*, parce que nos livres sacrés n'en font aucune mention, et qu'il n'est pas raisonnable d'y croire.

— Je ne saurais partager cet avis, car, comment pouvez-vous, en vous prononçant pour l'existence des démons, rejeter leurs espèces? — Eh bien, je consens à laisser subsister toutes les espèces possibles de démons, si vous m'accordez que leurs noms ne sont que des termes par lesquels on désigne les mauvais anges, comme l'*Éternel*, le *Très-haut* et le *Tout-Puissant* ne sont que des expressions équivalentes à celle de Dieu. Mais à quoi vous servira cette concession, et si je me mets à nier les apparitions actuelles des diables, des lutins, des farfadets et consorts.

Les apparitions des démons ne sauraient pourtant être révoquées en doute, et s'ils apparaissent aux hommes, ce ne peut être que pour communiquer avec eux. — Ton raisonnement serait juste, si les apparitions dont ta tête est remplie étaient mieux fondées que les suivantes. Fais attention, et nous verrons ensuite.

Le 30 avril 1711, c'est-à-dire à une époque où presque tout le monde ajoutait foi à la puissance de Satan, le *Parlement d'Aix, en Provence*, siégeait pour juger un malheureux prêtre nommé Gaufried, accusé d'avoir fait un pacte avec le diable, lorsque tout à coup une figure, noire comme du jais, sortit avec fracas de la cheminée de l'audience. MM. les conseillers, convaincus que le prince des ténèbres venait au secours de son client, se sauvèrent à toutes jambes, excepté le sieur Thoran, lequel, s'étant accroché quelque part, gissait à terre plus mort que vif. Ce pauvre homme ne

reprit un peu de courage que par suite de l'interpellation que la figure noire lui fit d'une voix tremblante : « Voudriez-vous bien me dire où je suis ? » Alors seulement il s'assura que le prétendu démon n'était qu'un petit ramoneur savoyard, tombé du haut de la cheminée par inadvertance.

Le *sacristain d'un village* sortit de chez lui pour sonner le couvre-feu. Comme il restait longtemps dehors, sa femme le suivit et le trouva inanimé sous le porche de l'église. Les voisins, étant accourus aux cris de la femme, aspergèrent d'eau fraîche le pauvre sacristain et le rendirent à la vie. Revenu à lui, ce brave homme affirma qu'il avait perdu connaissance à l'aspect du diable, qui descendait l'escalier du clocher. Le cas était si grave, qu'on le rapporta au curé. Celui-ci s'empressa de faire une ronde dans l'église, et ne tarda pas à découvrir un bouc qui s'y était glissé en revenant du pâturage.

Le *président de Thou*, fils du célèbre premier président de ce nom, se trouvait à Saumur en 1596. Comme il avait une mission du gouvernement, on le logea à l'hôtel-de-ville ; il se coucha sans se douter de l'aventure qui lui était réservée. Vers minuit il se réveilla en sursaut et se sentit oppressé par un lourd fardeau. En homme courageux il saisit l'objet d'une main vigoureuse et le jeta par terre. Mais le fardeau se releva, et M. de Thou aperçut, à la faveur du clair de lune, une figure blanche qui s'approchait du lit. Si c'était un voleur ? pensa le président, et, se dressant, il demanda d'une voix

forte : « Qui va là? La reine des cieux, répondit une voix féminine. Nous verrons cela, » dit M. de Thou, en appelant ses domestiques, qui dormaient dans un cabinet voisin. Ceux-ci étant survenus, saisirent sans peine le spectre, que le concierge de l'hôtel reconnut pour une folle abandonnée de sa famille, qui courait les rues et couchait où elle pouvait. Le hasard lui avait fait choisir cette nuit pour dortoir celui du président de Thou.

La *forêt de la ville Ratenau*, en Prusse, était remplie de lutins. Un officier en fit l'expérience; car, un soir qu'il passait à côté de cette succursale de l'enfer, son coursier s'arrêta tout court, et deux figures blanches se croisaient dans les champs. L'officier allait maudire son imprudence, lorsque, les figures s'étant approchées, il reconnut les lévriers de l'un de ses amis, qui, l'ayant suivi à son nsu, s'étaient amusés à chasser un levraut et avaient effrayé le cheval par leurs cabrioles.

Des *brigands* s'étaient introduits par la fenêtre dans une église du pays de Brunswick, en Allemagne, y avaient rassemblé en un tas divers objets, mais ne les avaient pas emportés, au grand étonnement de tout le monde. Peu de temps après on arrêta des voleurs et le juge d'instruction s'avisa de leur demander s'ils avaient connaissance de cette tentative de vol. Ayant déjà avoué plus d'un méfait, ils convinrent de celui-ci, en assurant toutefois de n'avoir rien emporté. Et pourquoi n'avez-vous rien emporté? leur demanda-t-on. Parce que, répondirent-ils, tout à coup nous avons été surpris.

par un démon à longues cornes, à grosses griffes, aux yeux étincelants, revêtu d'un habit brun et et d'une cravate rouge. Il nous a tellement effrayé que nous avons pris la fuite, en jurant de ne plus jamais voler les églises. Ces détails ayant été racontés au seigneur du village dont le sanctuaire avait été menacé du pillage, celui-ci reconnut au portrait du diable son cerf apprivoisé, qui rôdait partout et entrait dans l'église, où il passait les nuits, quand le sacristain fermait les portes sans l'avoir aperçu.

Certain *esprit fort* se moquait de Dieu et du diable, surtout lorsqu'il avait bu. Un soir qu'il s'était enivré, au point qu'on fut obligé de le mettre au lit, quelques mauvais plaisants, pour le punir de ses blasphèmes, introduisirent dans sa chambre un bouc qu'ils aspergèrent avec de l'esprit de vin, auquel ils mirent le feu. L'animal, peu habitué à cette expérience, se mit à gambader et eut bientôt réveillé l'ivrogne. Ce malheureux, le regard encore troublé par les vapeurs du vin, sauta du lit pour échapper aux griffes de Belzebuth, qu'il croyait prêt à l'emporter. Hélas! il manqua la porte, alluma sa chemise aux flammes du bouc, et cria miséricorde. On accourut à ses cris et l'on parvint à éteindre le feu; mais le bouc creva et l'esprit fort devint épileptique.

Convenez que ces aventures, si elles n'avaient pas été éclaircies, eussent servi à accréditer la croyance aux apparitions des démons, et avouez que ces apparitions sont des chimères ou des du-

peries, comme celles des revenants. Vous le pourrez, en toute sûreté de conscience, après que j'aurai ajouté un mot sur les *loups-garous* et le *cauchemar*.

De tous les *loups-garous* mis à mort, pas un n'a été vu sous la forme de loup, pas un n'a entrepris de croquer le juge absurde qui le faisait brûler à petit feu. Un furieux, qu'on prit vers le milieu du seizième siècle, aux environs de Padoue, en Italie, se disait hautement loup-garou, mordait les passants, et répondait à ceux qui lui objectaient sa face humaine, que sa peau de loup était retournée. Des paysans fanatiques lui coupèrent les mains et l'écorchèrent pour s'assurer du fait : mais, l'ayant trouvé comme les autres hommes, ils le confièrent à un chirurgien qui ne réussit pas à le guérir de ses blessures.

Le *cauchemar*, qu'on attribue aux démons incubes et succubes, n'est qu'un mavais rêve, produit par des aliments indigestes ou par un sang épais. Mangez peu, purgez-vous au besoin, évitez de vous coucher sur le dos, et le cauchemar ne vous incommodera jamais.

— Tu as terriblement battu en brèche nos idées sur les démons, quoique tu ne m'aies pas tout-à-fait converti ; car il me reste des doutes que tu ne parviendras peut-être pas à dissiper, et que je me réserve de te soumettre à notre prochaine réunion.

TROISIÈME ENTRETIEN.

Les sorciers et les magiciens.

Je ne souscrirai à ces histoires contre l'esprit malin, qu'après la preuve de l'absurdité des procès contre les sorciers et les magiciens.—Rien ne sera plus facile; je vous sais gré de m'avoir placé sur ce terrain.

Urbain Grandier, curé à Loudun, petite ville du Poitou, s'était attiré la haine de plusieurs hommes puissants, qui conçurent le projet infernal de le perdre. N'ayant pas réussi à le faire condamner pour cause d'impiété; l'un d'entre eux dressa quelques religieuses au rôle de possédées, et les porta à accuser Grandier de les avoir ensorcelées. Le bruit que ces religieuses étaient possédées ne tarda pas à courir sourdement dans la ville, et, dès qu'il eut éclaté, on se mit à les exorciser. Pendant l'exorcisme elles avaient des convulsions, faisaient force grimaces et désignaient Grandier comme auteur du maléfice. Le malheureux curé fut arrêté, appliqué à la question, déclaré con-

vaincu du crime de magie, et brûlé vif le 18 août 1634, malgré ses dénégations constantes, et malgré la déclaration solennelle de trois des possédées, qu'elles n'avaient jamais eu affaire au diable, que Grandier était innocent.

En 1459, *plusieurs personnes d'Arras*, en Artois, furent accusées d'avoir des rendez-vous nocturnes et scandaleux avec Satan. Appliquées à la question, elles avouèrent les crimes qu'on leur imputait, pour échapper aux tourments affreux qu'on leur faisait subir. En conséquence elles furent condamnées à mort et exécutées. Trente-deux ans plus tard, le parlement de Paris cassa ce procès infâme et réhabilita ses victimes; mais il ne fut pas en son pouvoir de leur rendre la vie.

Ces deux exemples suffiront pour vous faire comprendre que l'ignorance et la fourbe ont été les principales causes des procès intentés aux sorciers et aux magiciens. Il est vrai que des individus se sont livrés eux-mêmes à la justice pour expier leurs prétendues liaisons avec l'enfer, qu'ils se sont accusés d'avoir été au sabbat, d'avoir fait un pacte avec *Belzébuth* et de s'être rendus coupables de maléfices; mais il est permis de croire que ces malheureux, imbus des superstitions de leur temps, s'en occupaient avec tant de suite, pendant le sommeil, qu'ils ne distinguèrent plus leurs rêves de la réalité : car, plus d'une fois, on s'est assuré qu'ils n'avaient pas quitté le lit de tout le temps qu'ils affirmaient avoir été au sabbat. Ainsi donc, plus de sorciers, plus de magiciens, plus de né-

cromanciens, plus d'enchantements, plus de possessions, plus de sabbats. Si j'en suis fâché pour ceux qui ont des comptes à régler avec le démon, j'en suis bien aise pour les *bergers*, les *vieilles femmes*, et les *inventeurs de choses utiles*, trop souvent soupçonnés de rapports illicites avec l'esprit des ténèbres. J'en suis bien aise encore pour votre repos, car vous ne croirez plus qu'on vous a *donné un philtre* ou *jeté un sort*, qu'on a *ensorcelé vos bestiaux* ou *frappé vos champs de stérilité*, etc. J'en suis bien aise, enfin, pour les amateurs de *trésors cachés*; car ils ne chercheront plus à les soustraire à la vigilance de leurs gardes infernaux, comme le *bourgmestre de Brummersdorf*, qui sait ce qu'ils valent. — Que valent-ils donc? Je suis impatient de connaître l'aventure du bourgmestre de Brummersdorf. Je t'en prie, raconte; je n'ai plus peur : il me semble que tu viens de fermer les portes des enfers à double tour.

« A force d'intrigues et de belles promesses, le savonnier *Listenbach* était parvenu à se faire nommer bourgmestre de Brummersdorf. A peine arrivé au pouvoir, il oublia ses projets de réformes administratives et se mit à gaspiller les revenus de la commune avec le gourmet *Osterwald*, son digne adjoint. Tous les habitants de Brummersdorf, excepté les aubergistes, étaient mécontents des malversations de leurs chefs et demandaient une enquête pour les constater. Elle fut promise, et vous pensez bien que les coupables, criblés de

dettes, durent appréhender ses conséquences. Dans ce péril extrême ils rencontrèrent au cabaret un étranger qui leur fit venir l'eau à la bouche, en parlant du trésor gardé par un esprit, dans les ruines du château voisin, et qu'il enlèverait sans peine à l'aide de la magie, s'il avait vingt-et-une pièces d'or nouvelles à mettre dans son gousset. Mais, ajouta-t-il en soupirant, qui voudrait prêter de l'or à un pauvre diable, ne fut-ce que pour un moment? — Les pauvres sont parfois de très-honnêtes gens, remarqua le gourmet, et je parierais que vous êtes un galant homme persécuté par le sort. — Oh oui! fit l'étranger, mais ne touchez pas à cette corde : toutes les fois que je pense à mes malheurs.... — Comme vous voudrez, je respecte vos malheurs, continua l'adjoint. Que leur souvenir ne vous empêche pourtant pas de nous apprendre, comment vingt-et-une pièces d'or nouvelles vous suffiraient pour en gagner des milliers?—C'est, répondit le pauvre diable, que le trésor est gardé par un démon, qui préfère les monnaies nouvelles aux anciennes et ne cède, par caprice, qu'au nombre vingt-et-un.—Ah! s'écria Listenbach, que n'ai-je la somme qu'il vous faut, je vous la donnerais de suite, à condition toutefois que nous partagerions. — Rien de plus juste, murmura l'étranger. = Savez-vous quoi, compère? dit le gourmet : vendons le pré que nous possédons par indivis, le trésor sera assez grand pour nous trois, et pour confondre les misérables qui ne comprennent rien à l'emploi généreux que nous avons fait des fonds de

la commune. — Voilà qui s'appelle parler, répliqua le consul : c'est une chose convenue. A demain la vente. Mes drôles n'eurent pas plutôt la bourse garnie, qu'ils allèrent rejoindre leur homme, lui remirent les pièces d'or, s'amusèrent à boire jusqu'à minuit et partirent ensuite pour le vieux château. Chemin faisant, on s'entretint de l'abondance dont on allait jouir, et quand on fut arrivé sur les lieux, l'étranger, porteur d'une lanterne sourde, traça un cercle magique, dans lequel il plaça ses compagnons pour les mettre à l'abri des atteintes de l'esprit malin, leur recommanda le silence et se perdit dans les ruines, pour ne plus jamais revenir. Au lever du soleil, le bourgmestre et le gourmet comprirent qu'ils étaient joués et jurèrent de ne plus convoiter les trésors cachés. »

Lorsque j'eus terminé cette histoire, mes auditeurs furent désabusés sur le compte des sorciers et des magiciens.

QUATRIÈME ENTRETIEN.

La baguette divinatoire.

Tu as réfléchi sur des choses qu'il ne m'était pas même venu à l'idée d'examiner, et je verrais, par conséquent, avec plaisir, que tu voulusses donner ton avis sur la *baguette divinatoire* ou de *coudrier*, avec laquelle Jérôme Finy se vante de découvrir les *sources*, les *métaux*, les *trésors*, les *bornes cachées*, les *meurtriers*, les *voleurs*, etc. Ce n'est pas que je suppose à maître Finy le talent qu'il prétend avoir, surtout pour ce qui concerne les maléfices que tu as réduits au néant; mais il est constant que la baguette de coudrier a des vertus secrètes, et voici sur quoi je me fonde.

Un marchand de vin ayant été assassiné avec sa femme, par des voleurs, dans une cave à Lyon, en 1692, et les recherches de la justice pour découvrir les coupables ayant été infructueuses, on eut recours à *Jacques Aimar*, riche paysan du Dauphiné, qui découvrait les voleurs et les assas-

sins à l'aide de la baguette divinatoire. Il lui suffisait de l'imprégner des miasmes du coupable pour pouvoir le suivre à la piste et le livrer à la justice. Arrivé à Lyon, le paysan se fit conduire dans la cave, s'arma de sa baguette, et lorsqu'il fut sur le lieu où l'on avait trouvé les cadavres, son pouls s'éleva et la baguette tourna rapidement.

Dès qu'il se sentit suffisamment électrisé, il se mit en chemin, parcourut quelques rues et arriva à l'une des portes de la ville qui se trouvait fermée, car il faisait son expérience de nuit. Le lendemain il reprit le cours de ses recherches et s'arrêta dans la maison d'un jardinier, où l'on trouva trois bouteilles sur une table. Aimar soutint que les voleurs s'étaient reposés dans cette maison, et que des trois bouteilles ils avaient vidé celle sur laquelle sa baguette tournait. Le fait fut confirmé par l'aveu de deux enfants de neuf à dix ans, qui déclarèrent qu'en effet trois hommes, de fort mauvaise mine, étaient entrés chez leur père et avaient vidé la bouteille désignée.

Cette première découverte inspira aux commissaires de la justice une grande confiance dans le talent d'Aimar. On le suivit avec un nouvel intérêt, et, peu de temps après, on reconnut, sur les bords du Rhône, la trace des trois scélérats imprimée sur le sable. Le paysan jugea qu'ils s'étaient embarqués, prit un bateau et les suivit aussi activement sur l'eau que sur la terre. La barque passa sous une arche du pont de Vienne, où l'on ne passait jamais, ce qui lui fit croire que les coupables

avaient conduit eux-mêmes et n'avaient point pris de batelier.

Dans le cours de sa navigation, Aimar relâchait souvent ; il parcourait les villages, visitait les cabarets, reconnaissait les lieux où les assassins s'étaient arrêtés, les lits où ils avaient couché, les verres dans lesquels ils avaient bu. Chaque découverte était un nouveau sujet d'admiration pour ceux qui l'accompagnaient. Enfin, il arriva au camp de Sablon ; sa baguette tourna plus vivement, son pouls devint plus rapide et il se convainquit que les meurtriers étaient au camp ; mais il n'osa s'expliquer et revint à Lyon. Les magistrats, émerveillés, lui donnèrent des lettres de recommandation, avec lesquelles il revint au camp, d'où les voleurs étaient déjà partis. Il les suivit jusqu'à Beaucaire, où sa baguette le conduisit jusqu'à la porte de la prison. On la lui ouvrit, et le gardien lui présenta douze à quinze prisonniers. Il essaya sur eux son instrument : il ne tourna que sur un petit bossu qu'on venait d'arrêter pour un vol commis à la foire.

Le bossu eut beau soutenir que la baguette mentait, qu'il n'avait aucune connaissance du crime dont on parlait, Aimar persista à l'accuser et les commissaires le firent saisir. On le confronta dans tous les lieux qu'Aimar avait indiqués et on le reconnut partout. Enfin il confessa son crime et déclara qu'il avait servi dans cette malheureuse affaire comme espion et domestique, que ses complices s'étaient embarqués avec lui sur le Rhône,

qu'ils avaient bu dans la maison du jardinier, s'étaient rendus au camp de Sablon, et de là à la foire de Beaucaire. Aimar, reprit aussitôt la piste des coquins, les suivit jusqu'à Toulon, arriva à une hôtellerie où ils avaient dîné la veille, s'embarqua pour les poursuivre sur mer, s'aperçut qu'ils avaient relâché, plusieurs fois, sur nos côtes, et ne renonça à ses recherches que quand il fut arrivé aux dernières frontières du royaume.

La prise du petit bossu, ses aveux, l'exactitude des renseignements fournis par Jacques Aimar, la prodigieuse sagacité de sa baguette, excitèrent une grande surprise, et il faut convenir qu'il y avait de quoi. Une nouvelle circonstance accrut encore l'admiration générale. En faisant des recherches dans la maison où le crime avait été commis, on découvrit trois serpes, dont l'une était ensanglantée. On les cacha soigneusement, on banda les yeux à Aimar, et on lui fit chercher l'instrument homicide. La vertu de la baguette ne se démentit point : elle tourna sur la serpe sanglante et resta parfaitement tranquille sur les deux autres. Dès-lors on instruisit le procès du petit bossu, qui fut rompu vif, après avoir avoué son crime.

Que penses-tu de cela? Est-ce un conte pour amuser le public? Parlez-moi de la baguette de coudrier!— Oui, sans doute, dis-je en riant, pour battre nos habits, mais non pas pour tailler de la besogne aux cours d'assises, pour découvrir des trésors, des bornes, des sources et autres choses. Votre histoire de Jacques Aimar ne prouve aucu-

nement l'affinité d'un morceau de bois avec des sources et des métaux enfouis dans la terre, avec des voleurs et des assassins en fuite. Ses autres exploits, que vous paraissez ignorer, vous en convaincront.

Le prince de Condé voulut voir l'auteur des prodiges de Lyon et le fit venir à Paris. On le logea chez le concierge de l'hôtel; on le laissa se reposer quelques jours, puis on se disposa à mettre sa vertu à l'épreuve. On le conduisit d'abord dans un cabinet doré, d'où l'on avait soustrait quelque chose. La baguette, étonnée de se trouver en si noble lieu, se déconcerta tout à coup et tourna avec tant de maladresse, qu'on ne put en tirer aucun secours. Aimar, un peu confus, s'excusa, en disant que sa baguette était d'un naturel timide et indécis; que cette multitude de dorures dont elle était entourée avait troublé son intelligence, et que, attirée dans tous les sens, elle n'avait pas pu suivre une direction déterminée.

On se contenta de cette raison, et on procéda à une nouvelle expérience. On fit creuser cinq trous dans un jardin, et on y mit de l'or, de l'argent, du cuivre, des pierres et d'autres objets. On proposa ensuite à Aimar d'en faire la découverte; mais la timide baguette se trouva encore si embarrassée, qu'elle ne put rien distinguer. Elle prit des pierres pour de l'argent; elle indiqua de l'argent dans un lieu où il n'y en avait point; bref, elle opéra avec une telle confusion, que sa perspicacité commença à devenir suspecte.

On avait volé à Mlle de Condé deux petits flambeaux. Aimar fit tourner la baguette, parcourut quelques rues et s'arrêta à la boutique d'un orfèvre, qui nia le vol et se trouva fort offensé de l'accusation. Mais le lendemain on reçut à l'hôtel le prix des flambeaux. Ils avaient coûté vingt-huit livres, et l'on en rapporta trente-six. Cette différence fit penser qu'Aimar lui-même avait envoyé l'argent pour se remettre en crédit.

On avait pris des truites dans un bassin de Chantilly, et le prince de Condé, propriétaire de cette terre, désirait connaître le voleur. On invoqua le secours d'Aimar : il fit tourner la baguette, mais si maladroitement, qu'il désigna pour voleur un jeune garçon, arrivé à Chantilly longtemps après le vol.

On voulut voir s'il serait plus habile à découvrir les sources et les fontaines. On le fit passer plusieurs fois sur une petite rivière couverte d'une voûte de pierre, chargée de terre et d'arbres. La malheureuse baguette resta immobile.

Un des hommes d'affaire du prince feignit d'avoir été volé et fit casser à dessein un carreau de vitre. Aimar arriva avec sa baguette de coudrier, déclara que le voleur s'était évadé par la fenêtre, le suivit dans la rue, et aurait probablement désigné quelqu'un, si des âmes charitables ne l'eussent averti qu'on se moquait de lui.

On avait dérobé réellement huit cents livres dans la demeure d'un maréchal-de-logis du régiment des gardes. On y mena Jacques Aimar, le-

quel, craignant une nouvelle mystification, ne fit pas tourner sa baguette.

Un jeune homme, sur le point de se marier, avait des doutes sur la vertu de sa future. Il invoqua les lumières d'Aimar et lui offrit dix francs pour ses peines. Aimar, qui trouva cette somme modique, avertit la demoiselle qu'il la maltraiterait, si elle négligeait d'acheter son silence.

Le procureur du roi le fit conduire dans une rue où l'on avait assasiné un homme de la police. Les meurtriers étaient arrêtés. On connaissait les rues qu'ils avaient parcourues, les lieux où ils s'étaient cachés. Jamais plus belle occasion ne s'était offerte de faire éclater la vertu de la baguette. Hélas ! elle ne rendit pas plus de services que dans une foule d'autres épreuves qu'on lui fit encore subir. Aussi le prince de Condé renvoya-t-il Aimar et acquit-il, plus tard, la certitude que les succès de cet homme dans sa province se rattachaient à de nombreux compères, qui le servaient avec intelligence et n'avaient pas pu le suivre à Paris.

—Je ne m'attendais pas à ta réplique. L'imposture de Jacques Aimar est manifeste, et je suis disposé à réduire la baguette de coudrier aux humbles fonctions qu'elle remplit dans les ménages. Je m'étais proposé, plus d'une fois, d'en couper une avec les formalités prescrites par le Grand Grimoire, afin de découvrir une source d'eau vive dont nous avons besoin au village; mais dorenavant je renonce à la protection du formidable *Zariatnatmik*, car il ne se peut pas qu'il ait faim de la

poussière de mes vêtements. — Je voulus encore ajouter des exemples à celui de Jacques Aimar; mais on refusa de m'écouter et on me quitta satisfait de l'entretien.

CINQUIÈME ENTRETIEN.

Les présages.

Je ne crois plus ni aux revenants, ni à l'influence des démons, ni aux sorciers, ni aux magiciens, ni à la baguette divinatoire, mais je tiens aux *présages*. Je suis persuadé que tel *signe*, tel *jour*, tel *phénomène* est de bon ou de mauvais augure.— Ah! ha, tu reviens à tes anciennes idées. As-tu donc oublié que notre voyage n'a pas eu de suites funestes?—Non pas, mais qu'est-ce que cela prouve? Un exemple isolé n'infirme pas la règle, et la règle est pour les présages. Il est évident, par exemple, que les *astres* exercent une certaine influence sur les destinées humaines.— Pas si évident que tu te l'imagines, répliquai-je. Cette croyance a été admise, à la vérité, par des personnages illustres, et *Mathieu Laensberg* en fait cas; mais l'autorité des hommes, en contradiction avec l'autorité de la raison, n'est pour moi d'aucun poids, et, par conséquent, je me moque des *astrologues* comme de la prétendue science qu'ils appellent *astrologie judiciaire*.

L'astrologie nous vient d'une époque où les hommes, peu instruits et avides du merveilleux, n'étaient pas difficiles sur le choix des moyens propres à satisfaire leur goût. Ne sachant à quoi attribuer la marche des planètes qu'ils apercevaient successivement dans les douze *constellations du zodiaque* 1, ils s'imaginèrent que le zodiaque et les planètes arrangeaient les affaires d'ici-bas; que leur position respective à la naissance d'un enfant décidait de son tempérament, de ses inclinations, de ses capacités, de son avenir, et qu'en tirant son *horoscope*, c'est-à-dire en s'assurant des étoiles à l'époque précise de son arrivée au monde, il était possible de savoir toutes ces belles choses d'avance. Mais remarquons, je vous prie, que les anciens ne connaissaient que sept des onze planètes qui tournent autour du soleil, et que cet incident détruit nécessairement leurs calculs astrologiques. D'ailleurs, selon les astrologues, les noms des constellations du zodiaque indiquent les vertus qu'ils donnent, et ces noms diffèrent chez tous les peuples : c'est ainsi, par exemple, que la *vierge stérile* des Européens est la *gerbe féconde* des Arabes. La même constellation exercerait donc des influences opposées.

1 Les planètes sont des étoiles qui tournent à différentes distances autour du soleil. On appelle *constellations* des groupes d'étoiles. Les douze constellations du zodiaque sont placées dans la direction du cercle céleste que décrivent, en apparence, le soleil et les planètes. (*Voyez* les Entretiens de Maître Pierre sur l'Astronomie et sur le Calendrier.)

Si, au reste, la position des étoiles règle le sort de chacun, pourquoi deux individus, nés le même jour et à la même heure, n'ont-ils pas toujours le même tempérament, les mêmes inclinations, les mêmes destinées; pourquoi l'un est-il blanc en Europe, et l'autre noir en Afrique; pourquoi l'un est-il enclin à la vertu et l'autre disposé au vice; pourquoi l'un est-il riche et l'autre misérable; pourquoi, si notre vie est définitivement réglée par le cours des astres, en veut-on aux voleurs et aux assassins, qui n'auraient que le tort d'avoir cédé à une impulsion irrésistible?

Il est vrai, certains astrologues ont deviné juste; mais le hasard et la réflexion n'ont-ils pas été pour beaucoup dans leurs prédictions? Je suis tenté de le croire, en songeant que le *Messie* promis aux Juifs pour l'année 1444, par l'astrologue *Avenar*, se fait encore attendre; que le *globe terrestre* a résisté aux conjonctions planétaires qui indiquaient sa ruine, et que le célèbre *Voltaire* a vécu cinquante-trois ans de plus que les astres ne le voulaient. Laissons, par conséquent, à d'autres les hautes conceptions de l'astrologie judiciaire, et abandonnons les étoiles aux lois immuables qui les régissent, sans excepter les *comètes*, qu'on considère comme des précurseurs de *guerre*, de *famine* ou de *peste*.

Comme nos idées sont tournées vers le ciel, arrêtons-nous un peu dans ses régions inférieures, pour dire que le prétendu *bruit d'armes* et de *trompettes*, que les poltrons entendent parfois dans

les airs, est un effet de l'aurore boréale, qui ne présage ni guerre, ni peste, ni famine, et que la *foudre*, qui tombe de préférence sur les églises et atteint le juste comme l'injuste, ne saurait être un signe de la colère céleste.

Comment voulez-vous que je trouve un présage de mort dans le *son étouffé d'une cloche*, dans un *verre brisé spontanément*, dans les *battements semblables à ceux d'une montre*, qu'on entend au printemps dans les boiseries, dans *treize convives d'un joyeux festin*, dans *trois chandelles allumées* sur une table, dans une *cuiller* et une *fourchette placées en croix* sur une assiette, dans un *hibou* perché sur ma maison, dans le *hurlement des chiens*; lorsque je sais que le son étouffé des cloches résulte de la pluie ou de la neige, que les verres se brisent en passant trop vite du chaud au froid, que les battements dans la boiserie des chambres proviennent d'un insecte, que l'expérience ne confirme pas un seul de tous les accidents qu'annoncent ces prétendus présages. Comment voulez-vous que je croie qu'il pleut quarante jours, quand il tombe de l'eau à la *Pentecôte*, à la *Saint Médard*, à la *Saint Germain*, à la *Saint Protais* et à l'*Assomption*, si mille exemples démentent cette opinion? Mais voilà, comme les pluies sont quelquefois plus continues à ces époques de l'année qu'à d'autres, les gens crédules ne font pas plus attention aux beaux jours qui suivent immédiatement une Saint Médard pluvieuse qu'à la température modérée d'un hiver, que le *départ précoce des oiseaux de passage*,

l'*épaisse fourrure des chats ou des lièvres*, la *multitude de pellicules des oignons*, etc., leur avait annoncé comme devant être rigoureux.

Adieu donc présages de mauvais augure; adieu aussi présages de bon augure, que l'impitoyable vérité m'ordonne de mettre au néant. J'en suis peiné pour vous, car, pour peu que vous ajoutiez foi à mes discours, que vous serviront désormais les *cigognes*, les *queues de lézard*, les *cordes de pendus*, les *éternuements* et les *araignées*; que vous importerout la *chûte d'un tison*, la *coiffe naturelle* d'un enfant nouveau-né, la *bénédiction du pauvre*? Vous croyez que les cigognes, les queues de lézards, les cordes de pendus et les éternuements portent bonheur, et moi je ne crois rien de tout cela. Mettez le feu à une maison habitée par des cigognes, et vous verrez si elle résiste aux flammes; mettez une queue de lézard dans l'un de vos souliers, et vous verrez si les écus se multiplient dans votre bourse; mettez une corde de pendu dans votre poche, et vous verrez si votre félicité est inaltérable; mettez-vous à éternuer trois fois à jeûn, et vous verrez s'il vous arrive un présent Vous croyez qu'écraser des araignées donne des richesses, et moi je crois que cette opération ne rapporte pas un centime, parce que les jardiniers écrasent tous les jours des araignées sans augmenter leurs capitaux. Vous croyez que la chûte d'un tison annonce une visite agréable, et moi je crois qu'il tombe journellement des ti ons sans que visite s'en suive. Vous croyez que les enfants nés coif-

fés auront un avenir heureux, et moi je crois que leur vie est, comme la nôtre, sujette à mille accidents fâcheux. Vous croyez que donner aux pauvres procure des avantages matériels, et moi je crois que l'aumône perd son prix, du moment qu'on y attache une idée de récompense autre que la satisfaction intime résultant de la conscience d'avoir soulagé les misères humaines.

Les présages, de la manière dont vous les envisagez, n'ont pas le moindre fondement et ne servent qu'à troubler votre repos ou à vous donner une confiance déplacée. Marchez dans la crainte de celui qui compte les cheveux de vos têtes et n'espérez qu'en lui. Ces dispositions valent mille fois mieux que tous les présages présents et futurs. — Oh ! que j'aime ta confiance en Dieu, puisse le Seigneur te rendre au centuple le bien que tu nous fais ! — Il me l'a déjà rendu, répondis-je d'une voix émue, car il a béni mes efforts : vous ne croyez plus aux présages.

— Certes je ne crois plus à ceux dont tu as parlé, et il me semble que tu as converti tout le monde. Achève ton triomphe, en nous apprenant ce que tu penses de ceux qui trouvent des présages dans les *plis des mains*, dans un *jeu de cartes*, ou dans le *marc de café*, en un mot, des *diseurs de bonne aventure* ? — Ce que j'en pense? demandai-je. J'espère que tu le présumes. Aurais-je la simplicité de croire que les plis, formés par le mouvement des doigts et l'action des muscles de ma main, présagent autre

chose que le châtiment réservé au filou assez audacieux pour se mêler de mon avenir; que des cartes jetées au hasard soient comme le livre des destins, qu'un résidu de café renferme les décrets de la Providence? On m'objectera peut-être que les faits parlent pour les diseurs de bonne aventure; que l'examen des mains, des cartes, du marc de café a conduit à des découvertes étonnantes. Eh bien, je veux croire que des diseurs de bonne aventure aient prédit juste; mais connaît-on les circonstances qui ont rendu ces prédictions faciles, sait-on si les devins n'avaient pas des compères, si les faits ont été fidèlement rapportés et si l'on ne s'est pas laissé entraîner par le goût du merveilleux? Qui pourrait répondre à ces questions d'une manière satisfaisante? Admettons pourtant l'accomplissement littéral et sans la moindre supercherie d'une prédiction tirée de la nature des plis de la main, de la position des cartes ou de la qualité du marc de café, que prouverait ce seul exemple vis-à-vis de mille autres où le même devin aurait prédit faux? N'est-il pas absurde d'accorder sa confiance à un art si incertain et qui n'est pas sans dangers pour les esprits faibles, pour les imaginations exaltées? Qu'un devin, après avoir examiné ma main, consulté ses cartes ou sondé le marc de café, annonce bonheur ou malheur : n'est-il pas évident que son pronostic préoccupera ceux qu'il concerne? Que les uns, se croyant destinés à de grandes choses, perdront l'amour du travail, et que les autres, se croyant à la veille de

leur mort, perdront leur énergie? N'a-t-on pas vu des laboureurs négliger la culture de leurs champs et tomber dans la misère pour avoir attendu un héritage qui n'arriva jamais? N'a-t-on pas vu des imbécilles s'effrayer d'une prédiction de mort au point qu'ils moururent de peur à l'époque indiquée? Après cela, je n'entends nullement ôter à l'homme la faculté de prévoir l'avenir dans certains cas; il m'importait seulement de faire sentir qu'elle ne s'appuie sur aucun présage vulgaire. Mais arrêtons-nous ici; l'occasion se présentera prochainement de fixer les limites des prévisions humaines.

SIXIÈME ENTRETIEN.

L'esprit prophétique.

Apprécions aujourd'hui à sa juste valeur l'*esprit prophétique* ou la connaissance instinctive de l'avenir qu'on a cru remarquer dans certains individus.

Je conviens d'abord qu'il n'est pas absolument impossible de prévoir des événements futurs, si l'on observe bien certains faits et si l'on est doué d'un esprit judicieux. Le *médecin* prédit l'issue d'une maladie par ses symptômes; le *physicien* annonce la pluie et le beau temps d'après la direction des vents, les phénomènes électriques, le baromètre et le thermomètre; le *navigateur* appréhende une tempête en voyant l'agitation de la mer et l'agglomération des nuages; l'*homme d'état* juge de la destinée future d'une nation en observant son caractère et sa conduite. Il se peut donc que l'homme connaisse une partie de l'avenir au moyen de l'*observation* et du *raisonnement*; mais jamais par suite d'un *sentiment vague*, comparable à l'instinct des animaux. Vous tenez

en réserve les prophètes d'Israël et vous êtes disposé à me les opposer. Or, je vous le demande, ces prophètes étaient-ils mus par un sentiment instinctif ou animés du souffle divin? Parlaient-ils de leur propre chef ou prédisaient-ils par ordre de l'Éternel? Les prophètes du peuple de Dieu n'infirment donc pas mon opinion sur les prophètes mordernes, car rien ne prouve que ces derniers aient été inspirés d'en haut, et tout m'autorise à croire qu'ils ne prévoient l'avenir qu'au moyen de l'observation et du raisonnement.

— Ainsi, tu nies les *pressentiments*, le *caractère prophétique des dernières paroles d'un mourant*, et la vérité d'une foule de *prédictions remarquables*? Mais souviens-toi qu'il ne suffit par ici d'une simple dénégation, qu'il nous faut des preuves. — Des preuves! repris-je : elles ne me manqueront pas. Je sais que, sauf les cas mentionnés tout à l'heure, Dieu nous a caché l'avenir, ou du moins ne nous le laisse voir, selon l'expression de saint Paul, qu'à travers un verre obscur [1], parce que sa connaissance nous rendrait malheureux. Supposez que nous prévoyions les événements, ne serions-nous pas dégoûtés de nos jouissances actuelles dans l'attente de jouissances plus grandes encore, et notre bonheur ne serait-il pas altéré par la perspective de misères futures? — Aussi, n'ai-je jamais cru que la connaissance de l'avenir fût

[1] I. Cor. XIII, 12.

universelle : je la regarde comme une exception à la règle, qui ne profite qu'à certains individus. — Et pourquoi, demandai-je, à ceux-ci plutôt qu'à d'autres? — Les voies de Dieu sont incompréhensibles. — Qui vous dit le contraire! m'écriai-je avec un peu d'humeur; oui, les voies de Dieu sont incompréhensibles, mais elles sont sages, et elles cesseraient de l'être, si l'esprit prophétique était accordé aux uns pour des bagatelles, et refusé aux autres pour des événements majeurs; s'il se pouvait qu'on prévît des malheurs inévitables. J'infère de tout cela que les prophéties autres que celles de la Bible, dont l'opportunité est évidente, sont plus que suspectes.

« Un incrédule rencontre au milieu d'un cercle d'amis une bohémienne (devineresse ou sorcière qui lisait l'avenir dans les signes des mains); elle tirait des horoscopes et mêlait assez d'esprit aux absurdes pratiques de son art. On l'invite à faire comme les autres : il refuse, et accable la devineresse des railleries les plus piquantes, Enfin, cédant aux sollicitations de ses amis, il consent à livrer sa main à celle qu'il vient de critiquer si amèrement. La sorcière se refuse à son tour à le satisfaire : elle ne veut pas, dit-elle, attrister une société si bien disposée à la joie : son silence est un nouvel aiguillon pour la curiosité, on veut qu'elle s'explique; et celui sur le sort duquel elle va prononcer, intimidé lui-même, ne peut souffrir tant de retard. Comme la sybille, qui luttait longtemps avant de se laisser conduire sur le tré-

pied prophétique, elle parle enfin : « *Hélas!* s'écrie-t-elle d'un ton de voix lugubre, *faut-il que dans trois jours un homme si beau et si aimable doive mourir!* » On la chasse en la traitant de folle et de menteuse; elle s'y attendait, mais son affreuse vengeance a réussi. Cet homme si gai, si enjoué est saisi tout à coup d'une affreuse tristesse. Quand il parle de l'oracle, il feint de n'y point croire et tâche de sourire; mais ce sourire a quelque chose de mélancolique, et sa voix est mal assurée. Il recherchait la société, il la quitte, il la fuit; sa tête s'échauffe, son sang s'allume, et la fièvre, qui s'empare de lui, le conduit au tombeau après trois jours de délire et de transport. La bohémienne n'a cependant point deviné sa mort; elle l'a causée, c'est elle qui l'a tué.

» La même chose est arrivée à un homme âgé d'à peu près quarante ans. On lui avait prédit qu'il mourrait à cet âge; il n'avait plus qu'un mois à vivre. Cette prédiction l'obsède; il veut se distraire, il va à la chasse, il s'échauffe, son imagination s'enflamme, la fièvre le saisit aussi; et l'horoscope de la malheureuse aventurière s'accomplit à la lettre. Un chartreux éprouva quelque chose de semblable : il rêvait souvent du supérieur de son ordre, mort depuis quelques mois; et toujours celui-ci lui annonçait qu'il mourrait avant peu, et viendrait le rejoindre. Notre moine, effrayé de ce songe, alla consulter un devin, qui lui confirma la prédiction du supérieur, mais, ajouta le devin, si vous pouvez aller dans le ca-

veau où se trouve le cercueil, et enfoncer un clou dans la planche qui le recouvre sans que le père donne aucun signe de vie, vous conjurerez par-là ce mauvais destin. Le moine, au milieu de la nuit, remplit, non sans trembler, cette indication; mais un pli de sa robe s'est engagé sous le clou, et se sentant retenu au moment où il veut fuir, il ne doute plus que le supérieur lui-même ne soit sorti du tombeau pour l'y entraîner; il n'a plus de voix, il chancelle, il tombe frappé de mort.

» Observons cependant que la réponse ou le conseil du sorcier était assez sage; et toute personne raissonnable, même un docte médecin, aurait pu donner un avis semblable. Il ne s'agissait que de guérir l'imagination du chartreux, et ce moyen, d'assez facile exécution, eût vraisemblablement suffi à mettre ce cerveau faible à l'abri des vaines terreurs qui le poursuivaient. Le hasard seul a, dans ce cas, justifié le rêve; la folie était d'y croire. »

On parle beaucoup de présentiments. On assure que, peu de jours avant son assassinat, *Henri IV* appréhendait sa fin sinistre, qu'il s'en ouvrit au duc de Sully, et qu'il ne pouvait pas se défaire des tristes idées qui l'accablaient. Je le crois sans peine. Ce bon roi était entouré de nombreux ennemis, et il connaisait les armes dont ils se servaient. Comment aurait-il pu rester tranquille aux approches de son sacre, qui allait réveiller de nouveau le fanatisme des ligueurs? Il dit au duc de Sully : « Ah! mon ami, que ce sacre me déplaît; je ne

sais ce que c'est, mais le cœur me dit qu'il m'arrivera quelque malheur ! » Quoi de plus naturel que ce discours? Le roi savait que son sacre déplaisait, et il conjectura qu'on en profiterait pour le perdre. Son pressentiment n'était donc qu'une juste appréciation des circonstances. S'il n'avait pas été assassiné, lui-même se serait moqué le premier de ses craintes ; mais l'événement ayant justifié ses appréhensions, la crédulité n'a pas manqué d'en tirer parti. Je l'en félicite, car nos pressentiments ont, pour l'ordinaire, si peu de rapport avec ce qui nous arrive, que celui de Henri IV est une véritable bonne fortune pour les sots.

Je t'abandonne les pressentiments : par contre, j'estime que les dernières paroles des mourants ont quelque chose de mystérieux et de prophétique. Sans doute *Ferdinand IV*, roi de Castille, ayant ordonné injustement la mort des frères Carjaval, accusés du meurtre d'un gentilhomme, fut *ajourné* par ces infortunés à paraître devant Dieu dans trente jours, et l'injonction s'accomplit à la lettre. Mais Ferdinand était alors si malade, qu'on pouvait aisément prévoir sa fin prochaine, et il se peut que la menace des Carjaval ait produit sur lui une impression si terrible, qu'elle devint mortelle le trentième jour, terme fatal de l'ajournement. On assure aussi que *Jacques de Molay*, grand-maître des templiers, qui fut brûlé avec plusieurs chevaliers de son ordre, en 1312, cita devant Dieu Philippe le Bel, roi de France, et le pape Clément V, ses persécuteurs, avant l'année révolue,

et qu'en effet ils moururent dans cet intervalle ; mais s'il est vrai que le pape mourut dans cette année, il est vrai aussi que Philippe le Bel ne mourut qu'en 1314, et que, par conséquent, Jacques de Molay, supposé qu'il ait réellement ajourné ses assassins, ce qui n'est pas prouvé, ne fut pas meilleur prophète qu'une *demoiselle* de mes amies, qu'on a été obligée d'enterrer, malgré sa promesse de ressusciter le troisième jour.

Que penser maintenant des prédictions remarquables dont on amuse le peuple? Quelques-unes de ces prédictions se rapportent, à ce qu'on prétend, à la *révolution française*, au *règne de Napoléon*, ou à celui des *Bourbons*; mais il suffit de les lire pour se convaincre qu'elles sont étrangères à ces faits, si vous en exceptez les prévisions toutes naturelles de plusieurs philosophes du dix-huitième siècle. — Se peut-il qu'on traite si légèrement *Nostradamus*, *saint Césaire* et le *père Beauregard*?

Nostradamus, le plus connu d'entre eux, composait, vers le milieu du seizième siècle, des almanachs, où il indiquait les temps propres à l'agriculture, les éclipses, les phases de la lune, le retour des saisons et les variations de l'atmosphère. Il y joignait quelques présages sur les maladies épidémiques; la naissance, le mariage et la mort des grands; la paix, la guerre, les combats de terre et de mer, et mille autres objets. Une partie de ces prédictions se réalisèrent. Quelques-unes s'accomplirent même si bien, qu'on ne tarda pas à

regarder leur auteur comme un prophète. Flatté de cet honneur, Nostradamus se prêta aux intentions du public, et, s'abandonnant à la fécondité de son imagination, il livra au papier toutes les folies qui lui passaient par la tête. Ses admirateurs se donnèrent la peine de les expliquer. Je citerai un échantillon de leur science. Il s'agit de la *fuite de Louis XVI*, que Nostradamus doit avoir prédite dans le quatrain suivant.

De nuit viendra par la forêt de Reines
Deux parts, Voltorte, berne pierre blanche.
Le moine noir en gris dedans Varennes
Elu cap, cause tempête, feu, sang, tranche.

Vous riez; c'est que vous trouvez ces vers absurdes et cherchez en vain le rapport qu'ils peuvent avoir avec la fuite de qui que ce soit. Ecoutez pourtant le *docteur Bellaud*, de la faculté de Montpellier. Il vous dira que le *moine noir* est l'équivalent de *le nommé roi*, pourvu qu'on substitue le mot *nommé* au mot *moine*, qu'on retranche le *n* de *noir* et qu'on mette à sa place le *r* final; il ajoutera que *berne* signifie reine; *deux parts*, deux époux; *voltorte*, chemin détourné; *cap*, chef; *pierre blanche*, la robe de mousseline de la reine, et que, forcément, la prédiction de Nostradamus doit être lue de la manière suivante :

Deux époux, savoir : le nommé roi, vêtu de gris; la reine, vêtue de blanc, viendront dedans Varennes, de nuit par la forêt de Reines, che-

min détourné. L'élection du nommé roi cause tempête, feu, sang, toutes sortes de désastres, et finit par tranche, c'est-à-dire par faire trancher la tête au monarque.

Par une critique analogue, le docteur Bellaud, de la faculté de Montpellier, est parvenu à trouver dans les quatrains de Nostradamus la prédiction de la *saint Barthélemi*, de la *mort de Charles Ier*, roi d'Angleterre, de la *persécution de l'Église chrétienne* en 1792, de l'*élévation de Napoléon*, etc. mais après l'événement. Je conviens toutefois que Nostradamus promit un fils au *duc de Savoie*, dont la femme était enceinte, que la duchesse accoucha d'un fils; mais pourquoi faut-il que, ayant annoncé positivement sa *mort* pour l'année 1567, il soit mort au mois de juillet 1566 ?

Si les prophéties de Nostradamus ont pu obtenir du crédit, il ne faut plus s'étonner que la *prophétie* dite *de Saint-Césaire*, je ne sais trop pourquoi, le nom de son auteur étant inconnu, ait fait sensation en France, lorsqu'elle parut imprimée sous la république, avec des notes explicatives. Elle annonçait que la plus noire trahison serait exercée envers le roi de France captif, que les Bourbons perdraient le trône, et que leur sceptre passerait à une autre dynastie ; qu'il y aurait guerre, trahison, invasion en France ; que l'Église serait cruellement persécutée et frustrée de ses biens. Ces malheurs devaient commencer en 1789 et prendre fin en 1809, époque à laquelle un héros, rendu à la liberté, rétablirait l'empire des

lis, régnerait sur l'univers entier, et ferait prévaloir une seule foi, un seul baptême, une seule loi, une seule volonté, après qu'une peste universelle de soixante-cinq mois, produite par l'altération de l'atmosphère, aurait moissonné la moitié du genre humain. Pendant cette peste affreuse, la terre, ébranlée en divers endroits, ensevelirait les hommes dans ses entrailles, renverserait des villes, des forteresses, des châteaux, en présence de deux lunes et du choc des étoiles, précurseurs du pillage et de la dévastation de Paris. Le commencement de cette prophétie semblait devoir justifier le reste; mais rien ne s'accomplit, et aujourd'hui qu'on sait que le prétendu saint Césaire avait en vue les années 1510 et 1525, au lieu des années 1789 et 1809, on se demande le sens de sa prophétie.

Après avoir réfuté les prophéties de Nostradamus et de saint Césaire, j'avouerai que, peu avant la révolution, le *père Beauregard* prononça, dans l'église de Notre-Dame de Paris, les paroles suivantes : « Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphêmé, votre culte proscrit. Mais, qu'entends-je, grand Dieu! Que vois-je? Aux saints cantiques, qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes, etc. » Mais quand le père Beauregard parlait de la sorte, la révolution était imminente, et le peu de foi qui restait en France devait faire présumer que la religion aurait beaucoup à

souffrir de ses orages. Ce prédicateur n'était donc qu'un prophète d'observation et de raisonnement; il n'avait pas la connaissance instinctive de l'avenir.

SEPTIÈME ENTRETIEN.

Les songes et le somnambulisme.

Deux *amis* étant arrivés à *Mégare*, l'un alla loger chez son parent et l'autre à l'auberge. Le premier, s'étant endormi, vit son ami qui lui demandait du secours, et lui apprenait que son hôte était sur le point de l'égorger. Il se réveilla en sursaut et se leva pour courir au secours de son ami; mais en chemin il pensa qu'il ne s'agissait que d'un songe et qu'il allait faire du bruit sans raison. Il s'en retourna, se mit au lit et se rendormit. Son ami se présenta encore une fois, et il lui dit : « L'hôte chez qui j'ai logé m'a égorgé et a mené mon corps, couvert de fumier, dans une charette à la porte de la ville, où vous le trouverez; ne souffrez pas que ce crime demeure impuni. » Il se réveilla de nouveau et se rendit à l'endroit désigné dans son songe, où il trouva le cadavre de son ami. Il accusa en justice le meurtrier, qui fut décapité.

—Que penses-tu de cette anecdote? ne semble-t-elle pas prouver que le sommeil dégage l'esprit des

entraves qui l'empêchent de lire dans l'avenir et de voir ce qui ce passe à de grandes distances, en un mot que le ciel envoie les *songes?*— Pour croire à un songe si extraordinaire, il faut des preuves meilleures que les tiennes, et tu serais sans doute embarrassé d'en fournir. Il se peut que l'un des amis de Mégare se soit couché avec des craintes fondées sur le sort de son compagnon de voyage, qu'il ait rêvé dans ce sens, que ses craintes aient été justifiées; mais à coup sûr son rêve a été dénaturé et je ne t'accorderai jamais les conclusions que tu en tires. Un *paysan anglais* rêva aussi que son voisin avait tué un homme et l'avait enterré dans une carrière de grès. Le cadavre de l'homme gisait effectivement dans l'endroit indiqué, et la justice fit arrêter le voisin. On allait le condammner à mort, lorsqu'un des juges pensa que l'unique témoin à charge pouvait fort bien être l'assassin et avoir inventé son rêve, soit pour détourner les soupçons de sa personne, soit pour se défaire d'un second ennemi. En conséquence l'accusateur fut interrogé à son tour. Il se coupa dans ses réponses, avoua le crime, et reçut la juste punition de son forfait. Dieu sait ce qui serait arrivé si le juge anglais avait siégé au tribunal de Mégare?

— Tu auras toujours le dernier mot, mais n'importe, pourvu que tu conviennes que *les numéros vus en songe sortent au tirage de la loterie*, et qu'en général, les songes bien interprétés peuvent faire gagner au jeu. — A ces mots j'eus de la peine à contenir mon indignation, et je répondis : Le

jeu de la loterie est un jeu infâme, qui ruine nos familles, et tu veux que nous soyons organisés de manière à prévoir ses hasards pendant le sommeil? Ne vois-tu pas dix mille personnes perdre sur une qui gagne, et ne t'es-tu jamais trompé en rêvant des numéros? Ces exemples auraient dû te corriger depuis longtemps, si l'avidité n'était pas incorrigible. Qu'un homme, préoccupé du désir de gagner à la loterie et persuadé qu'il peut rêver les numéros sortants, entrevoie des chiffres pendant le sommeil, et que ces chiffres soient parfois les bons, je le conçois, comme je conçois la possibilité de tirer ces mêmes chiffres d'un sac de loto : mais voilà tout, et malheur à ceux qui attendent des richesses de cette expérience! Placez l'argent que vous avez de trop dans une caisse d'épargne ou dans des terres, cela vaudra mieux que de courir après un terne qui ne se laissera probablement jamais attraper. Il m'est tombé dernièrement entre les mains un petit livre aimé du peuple, intitulé : *Explication des songes, avec les numéros qui y correspondent, d'après les plus grands cabalistes.* Selon ce livre, dont l'auteur mérite le carcan, songer qu'on est abandonné des grands, signifie allégresse et les numéros 37, 61; songer qu'on voit un ange, signifie bonnes nouvelles et les numéros 20, 45, 56; songer qu'on a grand appétit, signifie éloignement de parents et les numéros 4, 18; songer qu'on bat du beurre, signifie amitié et les numéros 31, 34; songer qu'on mange du biscuit, signifie profit et les numéros 67, 79, 83;

songer qu'on voit une bougie allumée, signifie naissance et les numéros I, II, etc. Se peut-il qu'on ajoute foi à de telles extravagances?

— Il résulte de ce que tu viens de dire que tu ne crois pas à la vertu prophétique des songes, et tu n'ignores pourtant pas que les *patriarches* et autres hommes pieux ont été instruits par les songes de choses secrètes ou futures. — Non, répliquai-je, je ne l'ignore pas; mais j'évite de confondre les révélations authentiques du Très-Haut avec les fantômes de notre imagination, et me rappelle que *Moïse* défend de consulter ceux qui se mêlent d'expliquer les songes 1. Ai-je tort en supposant qu'il voulait prévenir les abus de la manie déplorable de donner aux songes une importance qu'ils n'ont pas? Ai-je tort en supposant que ce saint homme ne faisait pas plus de fond que moi des songes vulgaires?

Vous voilà bien désappointé, et vous donneriez beaucoup pour pouvoir encore vous coucher avec la perspective d'un rêve qui vous enrichît ou vous donnât la clef des choses secrètes. Consolez-vous toutefois, j'ai de quoi vous indemniser. Je tiens en réserve quelques songes véritables, lesquels valent pour le moins celui de Mégare, sans s'écarter des lois de la nature, et que je raconterai en parlant de l'origine des songes.

L'âme, n'ayant plus de contact avec le monde extérieur durant le sommeil, s'occupe de ses idées

1 Deuter. XIII, 1.

acquises au moyen de l'*imagination*, qui est la mère des songes. Or, l'imagination suit les mêmes lois dans l'homme qui dort que dans l'homme qui veille, avec cette seule différence que l'imagination du dormeur, n'étant plus retenue par la *volonté*, est semblable à une masse d'eau qui se précipite du haut d'une montagne dans la plaine, parce qu'elle manque de lit et ne cède qu'à la loi de gravité. Voyez-vous, dans un de vos rêves, une de vos connaissances, soudain vous vous trouvez dans sa maison, au sein de sa famille, dans son jardin, etc., parce que votre imagination, n'étant plus régie par la volonté, suit l'association naturelle des idées, sans pouvoir se fixer sur aucun objet. Je suis convaincu que, si nous avions toujours un souvenir parfait de nos songes, on les expliquerait tous par les lois ordinaires de l'imagination, on trouverait qu'ils naissent tantôt d'*idées familières*, tantôt de *causes externes*, tantôt de l'*état du corps*.

Les songes naissent d'*idées familières* à celui qui dort. Je rêve de batailles et de naufrages, lorsque, en me couchant, je me suis occupé de ces objets, comme vous rêvez de la loterie, parce que vous vous êtes endormis avec le vain espoir d'y gagner prochainement. Il y a plus, le savant s'endort préoccupé d'un problème difficile, et le lendemain il est tout étonné d'en avoir trouvé la solution. Le célèbre *Condillac* quittait souvent, pour dormir, un travail préparé, mais incomplet, et, plus d'une fois, il lui arriva qu'à son réveil le tra-

vail était terminé dans sa tête. Si maintenant nous considérons ces sortes de songes sous le point de vue de leur accomplissement, je vous dirai que je crois à leur réalisation comme à celle de nos espérances. L'orateur qui rêve de ses succès de tribune, l'ambitieux qui rêve de son avancement, le malade qui rêve de sa mort, le criminel qui rêve de son supplice, sont occupés durant leur sommeil d'idées qui leur sont familières, dont ils tirent des conséquences parfois aussi justes que celles des plus profonds penseurs, et aussi faciles à expliquer que nos prévisions les plus vulgaires. Pour vous en fournir la preuve, je citerai deux songes très-curieux.

Le *baron de Seckendorf*, mort le 26 avril 1785, vit en songe un homme qui s'offrit à lui présenter le tableau de sa vie passée ou future. Le baron prétend avoir préféré celui de sa vie passée, par la raison qu'il remettait l'avenir à Dieu. En conséquence, l'homme en question lui présenta un miroir, dans lequel il aperçut successivement les scènes variées de son enfance, du temps de ses études et de son voyage en Italie. S'étant réveillé et rendormi, le même homme lui apparut de nouveau avec un autre miroir, derrière lequel passèrent tous les amis vivants et défunts du baron, les uns avec une physionomie riante, les autres avec des traits décomposés. Les premiers, remarqua l'homme au miroir, sont heureux, les derniers sont malheureux, ce qui se trouva vérifié par les renseignements recueillis plus tard sur quelques-uns

de ces personnages. — C'est merveilleux. — Moins que tu ne le penses. En effet, n'est-il pas vraisemblable que M. de Seckendorf, poëte distingué et penseur profond, avait souvent passé en revue sa vie entière, et avait désiré parfois d'en revoir les scènes avec la même précision que les images reproduites par un miroir? S'il a vu ces scènes en songe, ce fut une œuvre de son imagination. Quant au dernier rêve, il ne diffère, au fond, du premier, que par l'indication du sort des amis du baron, et ne frappe que parce que ces indications sont réputées exactes. Mais remarquez que les renseignements, qui font tout le mérite de cette circonstance, ne pouvaient porter que sur un petit nombre des amis vivants de M. de Seckendorf, qui sans doute les avait déjà jugés avec sa sagacité bien connue, lorsqu'il fit son rêve, qui n'avait reproduit en définitive que des idées familières au baron.

Le second rêve n'est pas plus miraculeux que le premier, quoiqu'il soit plus triste. Une *femme enceinte*, de ma connaissance, rêva, vers la fin du dernier siècle, qu'un dimanche son père, chez lequel elle se trouvait en visite, ouvrit un livre, en disant : « Ma chère Marthe, il est écrit sur cette page que tu mourras dans l'année et que tes enfants seront orphelins, car ton mari te suivra de près. » La pauvre Marthe mourut effectivement en couches, et six semaines plus tard on enterra son époux. Si cet événement donna à penser aux commères, il n'étonna pas ceux qui connaissaient le

caractère pusillanime des deux époux. Marthe, disaient-ils, a rêvé de sa mort et de celle de son mari en veillant, pourquoi n'en aurait-elle pas rêvé en dormant, et pourquoi son rêve ne se serait-il pas accompli si la peur est capable de donner la mort?

Les songes naissent de *causes externes* qui agissent sur l'âme de ceux qui ne dorment pas profondément. Le bruit qui frappe nos organes à moitié assoupis, peut devenir la cause d'une multitude de rêves. Un orage vous transporte au milieu des alarmes, une musique harmonieuse vous ouvre les portes du paradis, un mouvement, qui fait tomber vos couvertures, vous place dans les neiges de la Sibérie. Une cause semblable a été provoquée naguère par un *jeune homme qui désirait se marier.* La personne qu'il aurait voulu épouser le traitait avec tant de froideur, qu'il n'aurait pas hésité à la quitter, s'il l'avait moins aimée, et s'il n'avait pas cru remarquer dans sa conduite plus de pruderie que d'aversion. Il continua donc de la fréquenter, et comme ses assiduités ne l'avançaient en rien, il résolut de lui procurer, par une cause externe, un rêve favorable à ses desseins. Dans ce but il gagna la domestique de la maison, qui l'introduisit, en temps utile, dans un cabinet séparé par une simple cloison de la chambre à coucher de sa maîtresse. Dès qu'il sut cette dernière assoupie, il se mit à parler assez haut de son amour, persuadé que ses paroles, en frappant les organes de la dormeuse, provoqueraient un songe analogue à ses discours.

Qu'arriva-t-il? Le lendemain notre prétendant, mieux reçu que de coutume, raconta un rêve charmant qu'il disait avoir fait, et la demoiselle lui fit la confidence d'un rêve semblable, en remarquant qu'il y avait quelque chose de sympathique dans cette conformité de rêves. Le reste s'entend. J'ai dansé aux noces de la jeune prude, et elle m'a vanté la vertu singulière des songes.

Les songes naissent le plus souvent de *l'état du corps*. Couchez-vous sur le dos, faites une mauvaise digestion, ayez le sang épais ou agité, et vous aurez des rêves sombres, terribles, capables de vous effrayer; vous aurez le *cauchemar*, dont je vous ai déjà entretenu. Couchez-vous, au contraire, bien portant, après une bonne digestion, avec le sang léger, et vous aurez des rêves gais, dont il ne vous restera qu'un agréable souvenir, mais ni les uns ni les autres ne dévoileront l'avenir, et il est superflu de prouver par des anecdotes que l'estomac est étranger à la connaissance des choses secrètes.

De ce qui précède il résulte que les songes sont des jeux de l'imagination, dont quelques-uns peuvent s'accomplir de la manière la plus naturelle du monde. Aussi n'en parlerai-je plus, si je n'avais pas oublié le *somnambulisme*, dont les merveilles ont peut-être pénétré jusque dans nos montagnes. — Je le crois bien, n'ai-je pas été guéri de ma dernière maladie par une *somnambule*? Mais continuez toujours, on ne gagne rien à contester avec vous.

— Le *somnambulisme*, repris-je, est une espèce d'affection ou d'incommodité singulière, qu'on rencontre plutôt chez les jeunes gens d'un tempéramment bilieux que chez les personnes avancées en âge. Ceux qui en sont atteints, se promènent, parlent, écrivent et font différentes choses, mieux que si elles étaient éveillées. Certains somnambules racontent, en dormant, ce qui leur est arrivé pendant le jour, répondent aux questions qu'on leur adresse, et tiennent des discours suivis; se lèvent, écrivent, dessinent, courent les rues et les maisons, nagent dans les fleuves et grimpent sur les toits, le tout sans péril, à moins qu'ils ne soient brusquement réveillés. Les somnambules ont quelquefois les yeux ouverts, sans qu'ils paraissent s'en servir, et réveillés ils ne se rappellent presque jamais ce qu'ils ont fait pendant le sommeil. Un *ecclésiastique*, grand ami de la vérité, raconta un jour en ma présence, qu'étant au séminaire, il y avait connu et observé un *jeune somnambule*, qui se levait quand il était profondément endormi, prenait du papier, composait et écrivait des sermons. Avait-il fini une page, il la relisait tout haut d'un bout à l'autre. Quelque chose alors lui déplaisait-il, il le retranchait et mettait par-dessus les corrections avec beaucoup de justesse. C'est ainsi qu'ayant écrit une fois *ce divin enfant*, il crut, en relisant la page, devoir substituer le mot *adorable* à *divin*. Pour cela il effaça le dernier mot et plaça le premier exactement par-dessus; puis il s'aperçut que le

pronom *ce*, bien placé devant *divin*, ne pouvait aller avec *adorable*, et il ajouta fort adroitement un *t*, de façon qu'on lisait *cet adorable enfant*. Le plus extraordinaire est que le séminariste ne voyait pas avec ses yeux ouverts, et continuait d'écrire sans être dérangé, quand on plaçait un carton entre les yeux et le papier. On enleva, à différentes reprises, le papier sur lequel il écrivait; mais il s'en aperçut chaque fois, jusqu'à ce qu'on eût trouvé une feuille parfaitement semblable à la sienne. Alors il y écrivit les corrections aux endroits correspondants à ceux de la feuille qu'on lui avait ôtée. Le même séminariste composait aussi, en dormant, de la musique. Pour cela, il traçait avec une canne, et à distances égales, les cinq lignes entre lesquelles il écrivait les notes, et au-dessous desquelles il mettait les paroles. Une nuit d'hiver il se croyait sur le bord d'une rivière, où un enfant était sur le point de se noyer. La rigueur du froid ne l'empêcha point de l'aller secourir, c'est-à-dire de nager sur son lit, de saisir son oreiller et de le déposer au bord de la prétendue rivière, d'où il sortit en frissonnant, comme si en effet il s'était plongé dans une eau glacée. Il dit aux assistans qu'il gelait, et qu'il allait mourir de froid si on ne lui procurait pas un verre d'eau-de-vie pour se réchauffer. On lui donna de l'eau qui se trouvait dans la chambre; il en goûta, reconnut la tromperie, et demanda encore plus vivement de l'eau-de-vie en exposant la grandeur du péril qu'il courait. On lui apporta un verre de liqueur; il le but avec

plaisir et se dit mieux; puis il se coucha et continua de dormir tranquillement.

Si maintenant vous me demandiez comment ces choses ont pu se faire, je vous prierais d'interroger de plus savants que moi, et de croire, jusqu'à nouvel ordre, que les *somnambules rêvent avec la faculté de remuer le corps*, sans qu'il soit possible d'expliquer ce genre d'activité.

Il en est absolument de même du somnambulisme artificiel ou du *magnétisme animal*, dont on faisait grand bruit pendant mon séjour à Paris. C'est un léger sommeil, que des hommes fortement constitués produisent au moyen de certaines manipulations, chez des personnes plus faibles, et pendant lequel ces personnes, transportées dans un monde supérieur, donnent des nouvelles du ciel et de l'enfer, des morts et des vivants, lisent, à travers l'estomac, des lettres cachetées, rendent des oracles, appellent par leurs noms des inconnus, et indiquent des remèdes contre toutes sortes de maladies, sans en conserver le moindre souvenir à leur reveil. Voilà du moins ce qui m'a été affirmé par un zélé partisan du magnétisme animal. Le professeur de ma salle, au contraire, m'a ri au nez, quand j'ai voulu le questionner sur ces merveilles. Depuis, j'ai beaucoup réfléchi sur la matière, et il me paraît que le somnambulisme artificiel est un phénomène incontestable, mais dont on s'est exagéré l'importance. Les expériences qu'on a faites sur des somnambules magnétisés, ne diffèrent presque en rien de ce qu'on rapporte des

somnambules ordinaires, et les miracles du magnétisme animal ont été ou inventés par des imposteurs, ou amplifiés par l'esprit de secte. Je me rappelle, à la vérité, que la femme de Claude prétend avoir été guérie par une somnambule magnétisée; mais je lui ferai observer qu'on guérit souvent sans remèdes, et que les prescriptions des somnambules sont, pour l'ordinaire, si innocentes, qu'elles n'empêchent pas la nature d'agir. Il se peut pourtant qu'une somnambule, qui sait, en veillant, qu'elle sera manipulée pour faire le médecin, ne rêve que médicaments, et qu'elle en indique de bons; mais il se peut aussi que des fripons exploitent la crédulité du public, et fassent semblant de dormir, pour donner plus de poids à leurs discours, préparés d'avance sur les rapports de leurs compères. Ajoutez que, si l'on parle avec emphase des guérisons opérées par les somnambules, on ne se soucie guère de se rappeler les cas où leurs prescriptions sont restées sans effet. Ces considérations ont fait revenir bien des personnes de leur engouement pour le magnétisme animal, entre autres un médecin distingué de ma connaissance, qui, à l'heure qu'il est, hausse les épaules en voyant passer un magnétiseur. Mais allons nous coucher et n'attendons rien de nos rêves. Quant aux somnambules, qu'ils prennent leurs ébats et ne se mêlent point de nos maladies!

HUITIÈME ENTRETIEN.

La médecine.

Toute maladie procède d'un désordre dans l'organisation physique : pour en atténuer les effets il faut en rechercher les causes, et employer les remèdes analogues à la nature du mal. Mais que dire des amulettes et des talismans ?

Les talismans et les amulettes sont, comme vous le savez, des plaques de métal, fondues sous l'influence d'une constellation, et qu'on suspend au cou, ou qu'on applique sur quelque autre partie du corps, pour se préserver de maléfices et de maladies. Mais, si je vous ai déjà prouvé que les astres et les maléfices n'ont rien à démêler avec les hommes, le bon sens ne suffit-il pas pour faire comprendre qu'un morceau de métal ne saurait ni faciliter la dentition des enfants, ni garantir de la migraine ou d'autres maux. Autant vaudrait attacher une *dent au cou* pour guérir des maux de dents, ou porter sur le corps une *aile d'oie* pour chasser la fièvre, comme nos charlatans le conseillent.

Un enfant, âgé de quelques mois, était malade de la dentition. Voilà donc la cause des convulsions de cet enfant, dit un ami survenu dans cette désolation. Le petit homme sera bientôt soulagé, dit une bonne femme qui le tenait sur ses genoux; son père sera de retour dans quelques minutes.—Le médecin demeure-t-il loin d'ici?—Eh bien oui! le médecin! nous en avons un dans le village voisin qu'on dit très-bon; mais il ne s'agit pas de cela, nous savons mieux ce qui convient à notre enfant. Comme elle achevait de parler, le père rentra tout essoufflé, crotté jusque par-dessous les bras et suant à grosses gouttes. « Tenez, dit-il, le voilà. Je croyais que ma sœur ne pourrait le retrouver, et que je devrais revenir les mains vides. » En disant cela, il passa au cou de l'enfant un sale cordon, au bout duquel pendait un coussinet de toile, de la largeur d'une pièce d'un florin. « Dieu soit loué, le pauvre petit sera bientôt hors de danger, dit la bonne femme; vous voyez qu'il est déjà beaucoup plus tranquille... » Elle n'avait pas achevé que l'enfant, comme pour montrer l'efficacité d'un pareil remède, devint tout violet, et tomba dans une convulsion plus forte qu'aucune de celles qu'il eût encore éprouvées, à en juger par ce qu'on disait. Le père, la mère, la tante, tout le monde l'entourait. Au lieu de regarder, l'ami se fit indiquer le nom et la demeure du médecin dont il avait entendu parler, s'y rendit en toute hâte, et heureusement le trouva chez lui. Il lui expliqua en peu de mots le motif de sa venue, et l'engagea à

l'accompagner. Le médecin se munit d'un calmant, et suivit l'ami de cette famille.

A leur arrivée les symptômes étaient toujours très-alarmants, et le petit paraissait devoir expirer à chaque instant : la désolation des parents se trouvait portée à son comble; c'était leur premier enfant. Malgré la vertu tant vantée de l'amulette, ils ne furent pas fâchés de voir arriver le médecin, et s'abandonnèrent entièrement à ses avis. Il était temps que son secours vînt seconder les efforts de la nature; il administra très-peu de remèdes à l'enfant, ordonna de le nourrir légèrement pendant les premiers jours, de le changer d'air, de lui faire prendre un demi-bain, de lui frotter les gencives avec un mélange qu'il prescrivit, afin de faciliter l'éruption des dents, et défendit de le balancer dans son berceau. La nuit fut assez calme, et le lendemain, lorsque le docteur vint revoir son petit malade, les dents commençaient à percer; et dès lors les convulsions cessèrent tout-à-fait, et les symptômes alarmants disparurent successivement.

Que dirai-je des syllabes mystérieuses avec lesquelles on évite la piqûre des puces; des mots superstitieux, avec lesquels on se préserve de la rage, en les avalant enfermés dans une pomme ou un morceau de pain; des phrases avec lequelles on se guérit des brûlures.

— Tu en diras ce que tu voudras; je m'en inquiète fort peu, parce que l'expérience parle en leur faveur. — Comme pour ceux de la *vieille de*

Louvain, répondis-je. Cette femme, ayant les yeux rouges et chassieux, on lui assura qu'elle guérirait en portant sur elle quelques mots mystérieux. Ne sachant pas écrire, elle alla trouver un jeune écolier et lui promit une récompense s'il voulait lui écrire les trois mots qu'elle lui dicterait. Le jeune espiègle y consentit, et après avoir écrit sous la dictée de la vieille, il lui remit un petit papier cacheté, en lui recommandant de ne l'ouvrir que lorsqu'elle serait guérie. Au bout de quelque temps les yeux de la femme cessèrent d'être enflammés et ses cils d'être chargés de chassie. Elle fit part de cette découverte à sa voisine, malade des yeux comme elle. La voisine se fit prêter le papier et se trouva également guérie après quelques mois d'épreuve. Mais que devint-elle, lorsqu'en ouvrant le papier, elle y lut, au lieu des trois mots magiques, la phrase suivante : « Que le diable t'arrache les deux yeux, vieille sorcière, et en bouche les deux trous avec deux crottins ! » Crois-moi, il n'y a pas de paroles mystérieuses pour nous délivrer de nos infirmités, et toutes les fois que l'événement semble parler en leur faveur, c'est la nature qui guérit le malade. Pour qu'il en fût autrement, le succès ne devrait jamais manquer à ces sortes d'épreuves, et nous sommes loin de là. — J'en conviens, et je commence à m'apercevoir que les talismans, les amulettes et les paroles mystérieuses pourraient n'avoir pas plus de fondement que les maléfices. Je t'assure néanmoins que je possède une foule de remèdes, composés

ou approuvés par les médecins, et que je sais deviner la nature des maladies par les *urines*, de sorte que je ne donne que du bon et que je suis toujours en état d'employer les remèdes convenables. Je n'ai donc rien à me reprocher, et si mes malades meurent malgré mes soins, je me console avec les docteurs, qui ne sont pas plus heureux que moi.

— Il est vrai, repris-je, que les docteurs ne guérissent pas tous leurs malades; mais ils peuvent dire qu'ils ont épuisé les ressources de l'art, tandis que tu n'as pas la même excuse. Tu prétends deviner la nature des maladies par les urines. Si tu avais soutenu, qu'un médecin y découvre parfois des signes propres à déterminer son jugement sur la période d'une maladie, ses degrés, son issue heureuse ou funeste, je t'aurais cru; surtout si tu avais ajoûté qu'il tâte aussi le pouls, observe la respiration et les autres fonctions vitales; mais je déclare que quiconque prescrit un médicament sur la seule inspection des urines, est un fripon, et que quiconque s'en rapporte à lui, est un sot. Tu as lu le *Véritable Médecin* ou le *Miroir des urines*, et je ne serais pas étonné que tu en fisses le même usage que les bergers et les charlatans de la foire, qui ont coutume de s'informer, par une série des questions adroites, du sexe, de l'âge, de l'état du malade; et qui se donnent ensuite l'air d'avoir deviné tout cela dans l'urine qu'on leur avait présentée. Tu rougis; puisse la rougeur de ton front être le signe d'un repentir sincère!

— Vous allez voir que je suis un fourbe, puisque

j'ai rougi tout à l'heure. Il n'en est pourtant rien ; car, si je me suis permis les petites supercheries dont on accuse mes collègues, c'était dans le but louable d'obtenir sur les malades des renseignements que je ne trouvais pas dans les urines. J'ai eu tort, je l'avoue, mais la confiance de mes pratiques n'était qu'à ce prix, et il est permis d'être un peu charlatan pour faire le bien. — Non pas, dis-je avec force : le but ne sanctifie jamais le moyen. Malheur aux partisans de ce détestable principe ; ils sont à la fois les plus vils et les plus dangereux des humains. Ils ont fait plus de mal aux nations que la peste, la guerre et les discordes civiles. Je veux qu'on devine de temps en temps la nature d'une maladie par son procédé, et je veux qu'on ait un remède contre cette maladie ; n'est-on pas sujet à se tromper en mille occasions ? De plus, le remède conviendra-t-il à tous les tempéraments ? Je ne le pense pas ; car je sais que le même remède peut sauver un homme et en tuer un autre, quoiqu'ils soient affectés de la même maladie. Voilà pourquoi je n'aime pas le *vin thébaïque*, la *poudre des trois diables*, la *poudre de joie*, l'*elixir de longue vie*, les *grains de santé* et autres spécifiques, quoique ces préparations soient empruntées aux hommes de l'art, et bonnes dans certains cas. Mais on les emploie à tort et à travers, et on en abuse de la plus étrange manière. Je n'ai aucune confiance dans les *remèdes universels*. J'en dis autant de ces autres opinions, que le *sang des taureaux et des chevaux*, la *sueur de l'homme*, le

regard des vieilles femmes, la *poudre du verre et des diamants*, sont des poisons; que certains individus ont *vomi des crapauds*, *des lézards*, *des chenilles et des araignées*. Plusieurs expériences faites par des hommes dignes de foi ont prouvé que ni le sang des taureaux, ni celui des chevaux, ni la sueur des hommes, ni le regard des vieilles femmes, ni le verre pilé, ni la poudre de diamant ne sont des poisons; et les vomissements d'animaux, malgré les autorités respectables dont on les appuie, m'ont tout l'air d'être des jongleries. Le fait est qu'en 1682 on montrait à Charenton une *fille* qui vomissait des chenilles, des limaçons, des araignées et beaucoup d'autres bêtes, devant une assemblée nombreuse et ébahie. Mais un magistrat ayant menacé cette fille du carcan et du fouet, elle avoua qu'elle s'était accoutumée à avaler en cachette des chenilles, des araignées, etc., qu'elle désirait depuis longtemps avaler des crapauds, mais qu'elle n'avait pas pu s'en procurer. Cet exemple n'est pas favorable aux vomissements extraordinaires, auxquels je ne crois pas plus qu'aux talismans, aux amulettes, aux paroles mystérieuses et aux urines.

J'en dirais presque autant des *années climatériques* et des *jours critiques*, si je n'étais retenu par le dissentiment des médecins sur ces deux questions. Voici pourtant ce que j'en ai appris d'un docteur de la capitale, un jour que je lui demandais si chaque *septième année* opérait un changement dans la constitution des hommes, et si cha-

que maladie avait des *crises* à jour fixe. « Mon cher ami, dit le docteur, il existe, dans le cours de la vie humaine, certaines époques marquées par des changements nécessaires dans la constitution physique et morale des individus. Le moment où commencent et où s'achèvent les deux dentitions, le temps de la puberté pour les deux sexes, nous en fournissent la preuve; mais ces périodes ne sont pas rigoureusement assujetties à des époques fixes et invariables; ces révolutions organiques n'arrivent pas infailliblement au bout d'un certain nombre d'années, de sorte qu'on puisse calculer et prédire l'instant précis auquel elles s'accompliront. On ne peut donc pas croire aux années climatériques, ou admettre certaines années fixes pour opérer dans le corps humain des changements notables, dont il résulte des maladies ou même la mort. Quant aux jours critiques, j'y croyais au début de ma pratique, et j'allais jusqu'à promettre des crises favorables pour le *septième*, le *quatorzième* ou le *vingt-et-unième jour;* mais tantôt un saignement de nez terminait une fièvre inflammatoire au sixième jour, tantôt une sueur abondante amenait la crise d'une fièvre bilieuse au treizième jour; tantôt, enfin, j'eus le regret de voir le vingt-et-unième jour se passer sans qu'il y eût un changement dans l'état du malade, et la crise n'arriver que le vingt-deuxième jour. Dès-lors je commençai à douter de l'infaillibilité des jours critiques, et j'en doute encore, comme je doute de l'*influence de la lune et des autres*

astres, du flux et du reflux de la mer, sur la *santé*, sur le *traitement des maladies*, sur le *sevrage des enfants*, sur les *saignées*, sur la *coupe des cheveux, des ongles et des cors.* »

Il me semble que nous ferions bien de nous contenter des explications du docteur, de rompre avec les charlatans, de brûler les *admirables secrets du grand Albert*, de consulter à temps le médecin, si nous tombons malades, et de suivre ses prescriptions. Il n'existe pas d'autres moyens de nous tirer d'affaire : je le soutiendrai à la face de tous les empiriques de l'univers. Si alors ils me citaient les malades abandonnés des médecins qu'ils ont rendus à la vie, je leur citerais à mon tour nos guerriers échappés au *typhus* 1, malgré le froid rigourreux et l'absence totale de secours, pendant la retraite désastreuse de Moscou, pour leur prouver que ce n'est pas le charlatan, mais la nature qui sauve dans les maladies désespérées. Ayez donc confiance aux médecins, et si leur art est aux abois, résignez-vous à la volonté de Dieu. Croyez-les en tout. On n'agit jamais contre la Providence en usant des remèdes qu'elle-même se plaît à offrir. Dieu a mis le remède à notre portée pour la plupart de nos maux ; invoquons-le avec une foi vive dans nos souffrances et dans nos tribulations, ayons une entière confiance dans sa miséricorde, mais ne repoussons jamais le remède que la nature nous présente ou que l'art vient nous

1 La fièvre d'hôpital ou des prisons.

offrir pour nous soulager, et croyons, comme le disent tous les vrais médecins, que si les amulettes sont profitables aux charlatans qui les débitent, elles sont absolument inutiles aux personnes crédules qui les emploient 1.

—Tu as raison, tu as mille fois raison. Demain je jette au ruisseau mes médicaments, et déchire mes recettes, dans l'espoir que Dieu me pardonnera d'avoir fait si longtemps un si vilain métier.

1 Périclès, épuisé par une longue maladie, abandonné de la médecine qui le condamne à mort, dans le désespoir de tous ses remèdes, se laisse suspendre au cou des sachets magiques. Un philosophe arrive et lui demande des nouvelles de sa santé : « Mon ami, je suis bien mal, » puisqu'on n'a plus recours qu'à ces sottises. »

NEUVIÈME ENTRETIEN.

Le noyé.

Un jour mon oncle et moi longeâmes le canal de Charleroy, nous aperçûmes beaucoup de monde assemblé sur le bord, dans un endroit où il formait un petit coude. Nous étant approchés, on nous dit qu'on venait de repêcher de l'eau un garçon de seize à dix-huit ans, qui y était tombé, il n'y avait pas plus d'une demi-heure, mais qui ne donnait plus aucun signe de vie. Au même instant nous vîmes qu'on se disposait à suspendre le noyé par les pieds pour lui faire, disait-on, rendre l'eau qu'il avait bue. Mon oncle me dit de tenir le grison, et, se jetant au milieu du groupe : « Malheureux, leur dit-il, qu'allez-vous faire? Vous allez tuer ce jeune homme ; dans un quart d'heure il ne sera plus temps de le rappeler à la vie. Comme vous n'avez ici ni médecins, ni chirurgiens, voulez-vous m'aider, et je vous promets que nous le sauverons ! » Plusieurs personnes, qui connaissaient mon oncle pour être de bon conseil, se laissèrent persuader ; mais le plus grand nombre persistait à vou-

loir suspendre le noyé par les pieds, et déjà se mettaient en besogne. — « Bourreaux que vous êtes, leur cria-t-il, vous n'avez donc pas lu les instructions sur le traitement des noyés et des asphyxiés? Si vous vous avisez d'y contrevenir, je vais de ce pas vous dénoncer comme meurtriers à l'autorité supérieure, je vous ferai voir que je connaîs les lois et les réglements, et je vous forcerai bien de les observer ou d'en porter la peine. » Cette menace intimida les plus entêtés; on ne répliqua plus, et on me laissa diriger l'opération.

Comme il faisait assez froid, je fis transporter doucement le noyé dans la maison la plus voisine, où ses vêtements lui furent ôtés. On l'étendit sur un matelas devant le feu, la tête un peu élevée, et couché sur le côté droit. Après l'avoir soigneusement essuyé, on lui frotta tout le corps avec des étoffes chaudes de laine, principalement vers les extrémités et vers la région du cœur. Mon oncle le fit envelopper de ces mêmes étoffes et lui plaça sous le nez des liqueurs fortes et des sels d'une odeur pénétrante qu'il put se procurer. Il irrita les narines et le gosier avec un plumasseau, et lui inspira un peu d'air par la bouche, mais avec les plus grandes précautions. Bientôt le jeune homme commença à respirer, et dès qu'il put avaler, mon oncle lui fit prendre quelques cuillerées d'eau-de-vie, qui achevèrent de le ranimer.

Les parents étaient accourus, ils environnaient petit Jacques, l'embrassaient, l'accablaient de ces remerciements qui partent du cœur et qu'aucune

langue ne saurait rendre. Ils le considéraient comme une providence que le ciel avait envoyée exprès pour sauver leur fils. Les autorités locales se rendirent aussi sur les lieux et ne purent trop louer la persévérance et l'adresse dont mon oncle avait fait preuve en cette circonstance.

Ses soins ne pouvaient plus rien pour le jeune homme, qui se trouvait hors de danger et dans les mains de ses proches ; il s'échappa presque furtivement, et je me hâtai de le suivre. Cette circonstance nous ayant retardés, nous fûmes obligés, ne pouvant atteindre la ville, de loger dans une auberge qu'on nous indiqua, et où quelques habitués se réunissaient le soir. On ne cessa de parler du noyé rappelé à la vie, et mon oncle fut facilement reconnu pour celui à qui cette bonne œuvre était due. On vantait sa présence d'esprit et sa fermeté dans cette circonstance; mais quelques personnes, encore imbues de l'ancien préjugé que les noyés ne meurent que pour avoir trop bu, ne pouvaient comprendre qu'on pût les sauver sans les suspendre la tête en bas, pour leur faire rendre ce qu'ils avaient pris de trop.

« Messieurs, leur dit mon oncle, je puis maintenant raisonner mon opération ; je n'en avais pas le temps dans le moment où il fallait agir. J'ai, dans mes brochures, celle qui concerne les *asphyxiés* et les *noyés;* je l'ai lue plusieurs fois avec attention ; j'ai vu même, il y a un an, opérer avec la *boîte fumigatoire* : il n'est donc pas étonnant que je me sois présenté, que j'aie parlé avec

quelque assurance, et que j'aie eu le bonheur de réussir.

« Deux chirurgiens allemands se sont convaincus, par une quantité d'expériences répétées sur les noyés, qu'il n'entre d'eau ni dans l'estomac ni dans la poitrine, et que quand par hasard on en trouve, elle ne s'y introduit qu'après la mort. Il fut donc avéré qu'un noyé ne boit pas plus qu'un autre. C'est le défaut de respiration et le sang retenu à la tête qui les font périr suffoqués et dans un véritable état d'apoplexie. Vous concevez maintenant, Messieurs, que rien ne serait plus contraire à la raison que de leur mettre les pieds en haut et la tête en bas. Ce moyen ne serait bon qu'à causer la suffocation, en déterminant plus promptement l'apoplexie, et suffirait seul pour faire périr un homme en santé. Vous semble-t-il maintenant que j'aie eu tort de m'y opposer? » Tout le monde convint que non, remercia mon oncle de son explication, et alla se coucher, persuadé qu'il en savait autant que le premier médecin du district.

DIXIÈME ENTRETIEN.

Le Croc-en-jambe et les Chandelles du temple protestant à Anvers.

Je me rappelle avoir une fois été témoin d'une ridicule jonglerie et en avoir hâté le dénouement.

« Un jour je désirais me rendre par des chemins de traverse, que je connaissais fort peu, à la foire d'une ville du grand-duché de Luxembourg, je m'égarai et me trouvai à l'approche de la nuit aux environs d'une maison isolée, où j'allai demander à loger. Après quelques difficultés, on me reçut avec une certaine défiance, à laquelle je fis d'abord peu attention; mais la conversation s'étant engagée, on ne tarda pas à me parler de l'âme du vieux curé, qui revenait, à des époques fixes, depuis plus de deux ans qu'il était mort, et l'on m'assura que cette nuit même devait être marquée par une de ses apparitions.

» J'appris enfin, après une infinité de questions, que la maison où je me trouvais et une autre située à quelques centaines de pas avaient appartenues au

même propriétaire; qu'une assez forte rente était due en communauté à la fabrique de l'église, et que beaucoup d'arrérages s'étaient accumulés à la mort du propriétaire; que, par la négligence du curé du lieu, ces arrérages étaient devenus irrecouvrables, et que ce curé étant mort depuis, son âme était en peine et venait se payer de temps en temps, dans l'une et l'autre maison, quoique passées en d'autres mains, en emportant ce qu'elle trouvait de meilleur ou de plus à son gré, soit dans la grange, soit dans le cellier ou dans le jardin, car elle n'entrait jamais dans le logis. On laissait faire cette bonne âme d'autant plus que c'était le bien de l'église qu'elle venait reprendre. On me dépeignit le fantôme, qui était d'une grande taille, vêtu de blanc, costume presque toujours de rigueur. On l'avait aperçu de temps en temps, lorsqu'il arrivait ou s'en retournait par le même sentier, pour aller se nantir aussi chez le voisin co-obligé.

» Je ne suis pas très-poltron de mon naturel, sans toutefois savoir si c'est entre les épaules ou ailleurs que le ciel a voulu loger la portion de courage qu'il m'a donnée; il me prit envie de considérer ce fantôme d'assez près pour savoir à quoi m'en tenir, donner au besoin son signalement à la justice, et pour avoir aussi mon histoire de revenant à raconter dans l'occasion, ce qui fait toujours plaisir. On essaya de me dissuader; on me dit que malheur m'en arriverait, que l'âme avait failli tuer un homme qui s'était trouvé certain jour sur son che-

min. Je n'en voulus rien croire; je ris de la menace qu'on me faisait d'une seconde bosse par devant, comme j'en ai une par derrière, et quand on me vit bien déterminé à tenter l'aventure, on me laissa faire. Le fils de la maison, jeune homme de dix-huit à vingt ans, n'était pas même fâché de ma résolution, sans toutefois en convenir devant ses parents, et je pris tacitement note de sa bonne volonté.

» Après m'être bien fait indiquer l'endroit par où d'ordinaire arrivait l'âme du bon curé, surtout le sentier qui la conduisait chez le voisin, je résolus de l'attendre sur son chemin; mais comme les ruses de guerre ont toujours été permises, et d'autant plus que les forces de l'ennemi ne sont pas bien connues, je me munis d'une corde assez longue et assez forte, pour la tendre en travers du sentier, et faire trébucher l'âme du pasteur au moment où elle s'y attendrait le moins. Je me procurai de même une espèce de licou, qui avait un nœud coulant, pour m'en servir au besoin, et ayant dit en cachette à mon jeune homme de venir à moi avec de la lumière lorsque l'âme serait à bas et qu'il m'entendrait appeler, j'allai tendre mon piége et me mettre en embuscade.

» Je commençais à croire que l'aventure ne m'était pas réservée, lorsque, à travers l'obscurité, j'aperçus une grande figure blanche qui venait à moi par le sentier qu'on m'avait indiqué. Quand elle fut à portée de mon piége, je le fis jouer avec tant de succès que l'âme tomba comme un vrai

corps à la renverse, en poussant un long gémissement et quelques jurons étouffés. Je l'empêchai de se relever en lui jetant sur la tête le nœud coulant, que je fis descendre jusque vers le milieu des bras, pour les lui serrer de manière qu'il n'en pût faire usage.

» Mon jeune homme ne tarda pas d'arriver avec de la lumière et ramassa un grand bonnet de carton qui était roulé à quelques pas. Nous forçâmes l'âme à nous suivre et la conduisîmes dans la maison. Les gens de la ferme s'étaient levés, et lorsque nous eûmes ôté le masque et le linceul dont ce fantôme était enveloppé, ils reconnurent, comme vous vous en doutez bien, le gros corps du voisin qui se moquait d'eux et les volait ainsi depuis plus de trois ans, sans nul remords de conscience. Nous eûmes notre tour, et je ris beaucoup de voir le désappointement et la triste mine de notre gaillard! Il ne s'attendait guère à faire connaissance avec un drôle comme moi. Nous le gardâmes jusqu'au jour, en le menaçant de le livrer à la justice s'il ne s'exécutait de bonne grâce. Je le condamnai à payer, avant mon départ, à ces pauvres dupes une assez forte somme, en compensation de tout ce qu'il leur avait volé; plus une somme égale comme juste et valable indemnité de la peur dans laquelle il les avait entretenus par ses mascarades et ses courses nocturnes, toutes faites sous un nom emprunté, ce qui rendait la chose bien plus criminelle! Je ne quittai cette maison que quand ces deux conditions furent ponctuellement remplies. Maître

Pierre, en se rappelant la vérité du vieux proverbe : *bien mal acquis ne profite jamais*, se crut encore très-heureux d'en être quitte à si bon marché, et il ne s'est plus avisé depuis de contrefaire l'âme de personne. »

Si les fantômes ne sont de chair et d'os comme vous et moi, alors vous reconnaîtrez que ce qui vous fait peur n'est que l'effet d'une lumière, d'un clair de lune, un linge oublié dans quelque endroit, en un mot ce qu'on nomme une illusion d'optique ou un jeu de votre imagination.

Le 19 juin 1826, vers les neuf heures du soir, un rassemblement, composé de 4 à 500 individus des deux sexes, et de la dernière classe de la population de la ville d'Anvers, s'était formé devant le temple du culte protestant, situé rue de la Grande Boutique, aboutissant à la place dite Marché aux Bœufs. Le motif de ce rassemblement était la curiosité de voir des revenants, diables ou malins esprits, qui depuis quelques jours avaient établi leur résidence dans le temple et avaient été vus très-distinctement par des enfants, dont ce quartier est amplement peuplé. La police qui est intervenue, ainsi que quelques patrouilles de pompiers, ont dispersé les curieux, après toutefois avoir convaincu ces malheureux que les malins esprits et les revenants n'étaient que des chandeliers nouvellement nettoyés, que la clarté de la lune faisait paraître comme des étincelles de feu, qui disparaissaient chaque fois que des nuages passaient devant cet astre.—Je noterai ce que vous

venez de rencontrer. C'est affligeant, il faut en convenir; mais c'est encore une preuve que le peuple, dans les villes comme dans les campagnes, a le plus grand besoin de lumières et d'instruction, malgré ce que pensent ou ce que font semblant de penser certaines personnes qui, au lieu de laver, pour ainsi dire, ces malheureux à grande eau, afin de les décrasser et de les débarrasser de leur ignorance et de leurs préjugés, feraient croire qu'elles ont quelque intérêt à les laisser encroûtés comme on l'était au bon temps d'autrefois, sous le règne si doux de la superstition et de la féodalité.

Lorsqu'on vous fait tel autre récit aussi ridicule, allez tout de suite à la source et ne vous contentez pas, par exemple, d'écouter de la rue ou de la maison voisine ce bruit de chaînes qu'on entend toutes les nuits et qui épouvante tant les servantes et les enfants du quartier; poursuivez sans crainte, la lanterne d'une main et le pistolet de l'autre, ce traîne-ferrailles, qui se hâtera de fuir, en vous fermant toutes les portes au nez. Vous verrez qu'un voisin cherche à éloigner les amateurs d'une maison qu'il veut acheter à vil prix; qu'un domestique vole ou trompe son maître, en détournant son attention par ce manége; que de faux-monnayeurs se sont établis ou veulent s'établir dans le voisinage, etc., etc.; toujours vous reconnaîtrez qu'un fripon adroit profite de l'ignorance et de la simplicité des dupes pour parvenir à ses fins, ou se donner le plaisir de les épou-

vanter et de jouer, tant que cela l'amuse, cette ridicule comédie. *La crédulité des sots est le patrimoine des fripons.*

— Mais, si je ne me trompe, je crois pourtant que la Bible parle en plusieurs endroits de morts ressuscités et d'apparitions d'esprits.—Je le sais : admettons-en la possibilité, croyons-y même sans restriction aucune, j'y consens volontiers; mais qu'en inférez-vous et à quoi cela nous mènera-t-il par le temps qui court?... Écoutez, je me souviens de quelques vers que j'ai retenus du collége, où nous jouions chaque année une tragédie qui faisait quelquefois pleurer et plus souvent rire ceux qui avaient la bonté de venir nous écouter.

Une grande reine demande :

D'où vient que les humains, malgré l'arrêt du sort,
Reviennent à mes yeux du séjour de la mort?

Son interlocuteur répond :

Du ciel, quand il le faut, la justice suprême
Suspend l'ordre éternel établi par lui-même;
Il permet à la mort d'interrompre ses lois,
Pour l'effroi de la terre et l'exemple des rois.

Or, jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé que, dans le siècle où nous vivons, Dieu a besoin d'effrayer le peuple et de jeter l'épouvante dans l'âme des monarques par des *apparitions d'esprits*, permettez-moi de reléguer tous les fantômes que les enfants voient par les yeux de leurs nourrices et dont les vieilles femmes ont tant peur, au rang des chimères et des rêves de leur imagination.

ONZIÈME ENTRETIEN.

Les comètes et l'atmosphère.

On assure que les *comètes* peuvent *heurter notre globe*, à cause de leur direction dans l'espace. Mais elles roulent dans des orbites aussi régulières que celles des planètes, et tracées sans doute de manière à ne pas troubler l'ordre admirable de l'univers. Aussi celle qui devait nous anéantir en 1832, selon les émeutiers célestes, a-t-elle passé sans nous incommoder le moins du monde. Soyons donc tranquilles : les comètes qui se montrent sur l'horizon et semblent se diriger vers notre séjour, ne nous veulent pas de mal.

Il en est de même de la *canicule* ou de *Sirius*, qui est l'étoile fixe la plus voisine de la terre après le soleil. Je ne sais en vérité pourquoi on attribue à cette étoile tout le mal qui arrive du 20 juillet au 20 août, époque pendant laquelle elle se lève avec le soleil. Selon certaines gens elle occasionne alors une foule de *maladies* chez les hommes et les bestiaux; elle fait même que les *baigneurs*

se noient. Mais je ferai observer à ces confidents de Sirius, que la chaleur est ordinairement excessive à l'époque de la canicule, et que, grâce à notre insouciance, la chaleur cause des maladies, bien plus qu'une étoile deux cent mille fois plus éloignée de la terre que le soleil. J'ajouterai que je me suis souvent baigné pendant les jours caniculaires, et que je trouve assez naturel que les noyés soient plus nombreux à cette époque de l'année qu'à toute autre, parce qu'elle correspond à la saison des bains. Laissons donc Sirius à sa place et ne le rendons pas complice de nos fautes.

Que la *lune* aussi ne soit plus poursuivie de nos accusations, semblables à celle du chien de la fable, qui lui reproche de l'avoir fait tomber dans un fossé. Elle nous procure de si belles nuits, et empêche si bien les eaux de la mer de tomber en putréfaction, par le mouvement périodique du flux et du reflux qu'elle leur imprime, que nous sommes de grands ingrats en la rendant responsable, non-seulement de plusieurs *maladies*, mais encore de la *détérioration des édifices* et des *altérations du teint;* car les pierres de nos édifices sont rongées par des insectes, et la lumière nocturne rafraîchit le teint, au lieu de le noircir. Sans doute la lune joue un grand rôle dans les *éclipses :* elle nous cache le soleil en se plaçant entre cet astre et la terre ; elle-même est obscurcie quand la terre lui dérobe les rayons du soleil ; mais ces éclipses sont si naturelles, que j'ai peine à concevoir comment on a pu s'imaginer qu'elles

font *pleuvoir du poison*. En avez-vous vu de ce poison, et vous a-t-il occasionné des coliques ? Certes non, et les *habitants de Nuremberg*, en Allemagne, auraient pu s'abstenir de rester chez eux pendant l'éclipse du 2 août 1654, qu'ils regardaient comme un signe de la colère divine, parce qu'il n'est pas plus tombé du poison du ciel alors qu'il n'en tombe de nos jours. Pauvres humains, que de peines vous vous donnez pour troubler votre repos.

Descendons maintenant dans les régions plus voisines de notre globe, et voyons ce qui se passe dans son *atmosphère*, qui fourmille de phénomènes mal interprétés par les hommes.

J'y vois d'abord les *étoiles tombantes*, que le peuple prend pour des *âmes qui volent en paradis*, et pour une apparition durant laquelle on ne fait pas de *souhaits en vain*, quoique, selon l'opinion vulgaire, les âmes s'élèvent au lieu de tomber, et quoique les étoiles tombantes passent si vite, qu'il n'est guère possible de faire un souhait pendant leur passage.

J'y vois ensuite les *feux follets*, regardés comme des *lutins*, venus exprès sur la terre pour *égarer les voyageurs*; les *lances* et les *glaives de feu*, dont le choc est le *prélude de guerres désastreuses*; les *dragons* et les *globes de feu*, ces signes évidents du courroux de l'Éternel. Heureusement on sait aujourd'hui que les étoiles tombantes, les feux follets, les dragons, les globes de feu, sont produits par un gaz qui s'enflamme au contact de l'air; que les lances et les glaives, dont on fait un

grand étalage, n'ont été vues que dans les aurores boréales, qui sont un effet de l'électricité, et que, par conséquent, tous ces phénomènes, qu'on appelle *météores*, ne sont pas aussi redoutables qu'on le pense communément.

Que dirai-je maintenant des *orages*, dont on a si peur, tandis qu'ils purifient l'air et font infiniment plus de bien que de mal. Se peut-il que Dieu les ait envoyés pour nos péchés, lorsqu'il est avéré qu'ils proviennent du fluide électrique répandu dans l'atmosphère, et est-il nécessaire de *sonner les cloches* pour les éloigner? Non, il faut au contraire s'éloigner des cloches, comme des arbres, il faut même éviter de courir en rase campagne pendant les orages; car on a remarqué que la foudre frappe de préférence ceux qui sonnent les cloches, se placent sous les arbres et se mettent à courir. C'est que la foudre est attirée par les objets élevés et pointus, par les métaux et la transpiration humaine. Or les clochers, ordinairement garnis de métal, et les arbres, sont des objets élevés, et la course provoque à la transpiration. Si vous désirez échapper aux dangers des orages, sortez des courants d'air, placez au-dessus de vos maisons des paratonnerres et laissez-vous mouiller, s'ils vous surprennent sur la grande route. Après cela je vous accorde que le tonnerre peut faire *tourner le lait, mourir les petits poulets dans leur coque, tuer les vers à soie, et décomposer les viandes;* ces phénomènes, occasionnés par le fluide électrique, étant confirmés par l'expérience.

Lorsqu'un nuage est fortement chargé d'électricité, ou de la matière du tonnerre, ce qui est la même chose, et qu'il vient près d'un arbre, d'un haut édifice, ou d'un paratonnerre, qui sont des barres de fer élevées exprès pour s'en garantir, l'électricité de même espèce que contiennent ces corps est refoulée vers la terre par des causes connues de tous les physiciens, de manière que l'homme ou les animaux qui sont au pied de cet arbre éprouvent un changement subit et notable dans la quantité de fluide électrique que chaque individu possède naturellement. C'est, à peu près, comme si nous ressentions tout à coup un grand froid ou une chaleur extraordinaire, sans en déviner la cause. L'électricité qui se manifeste alors peut même être d'une nature toute différente, comme *vitrée* ou *résineuse*, autrement *positive* ou *négative*, car il y en a de deux espèces bien distinctes 1. Tous éprouvent un sentiment de malaise et d'anxiété qui, joint au peu de ressort que l'air conserve, affecte plus ou moins ces animaux, selon la sensibilité de l'individu. Il est

1 Aucun physicien ne peut expliquer les phénomènes de ce genre sans admettre deux espèces d'électricités produites par le frottement, l'une provenant du soufre, de la soie et des *résines*, l'autre du *verre* et de quelques matières analogues Le fluide électrique que contient un individu dans son état naturel peut, dans certaines circonstances, être *augmenté*, *diminué* ou même *décomposé*. Ce n'est pas ici le lieu d'en dire davantage, et nous renvoyons le lecteur aux ouvrages qui traitent de la physique.

vraisemblable que les chèvres sont beaucoup plus sensibles que les vaches et que l'homme même, à ce nouvel état qui ne leur est nullement naturel et qui augmente en proportion du danger 1. Un instinct de conservation les force à fuir le lieu où elles éprouvent ce malaise qui leur est peut-être insupportable, et la foudre, à laquelle elles ne pensaient pas plus que vous n'y penseriez vous-même, éclate derrière elles, comme pour justifier le pressentiment qu'elles en avaient, et dont nous venons de rechercher et d'expliquer la cause 2.

Observons aussi que pendant les grands éclats du tonnerre la plupart des gens prolongent leur crainte sans la moindre raison. Celui qui a encore le temps de s'effrayer et de craindre les suites naturelles de l'éclair, est déjà entièrement hors de

1 La nature soyeuse de la robe de la chèvre pourrait peut-être expliquer ce phénomène.

2 On sait que les abeilles reviennent quelquefois en foule à leurs ruches pendant une belle journée d'été. Vous ignorez la cause d'un retour aussi précipité; mais examinez l'état du ciel, il ne tardera pas à vous annoncer l'approche d'un orage que vous étiez encore loin de soupçonner, quand il était déjà connu de ces mouches industrieuses.

La manière dont se comportent les oiseaux aquatiques et quelques autres espèces; le travail, l'agitation ou le manége de certaines araignées, au moyen desquelles l'enthousiaste *Quatremère-Disjonval* ne voulait rien moins que prédire huit jours d'avance et avec infaillibilité les changements de temps qui devaient arriver: tout cela tient, comme on vient de le voir, à l'état momentanément électrique de l'atmosphère.

danger. L'éclair seul peut nous être funeste. Quand nous l'avons vu sans en être atteints, et que le tonnerre ne l'accompagne pas immédiatement, il y a une double folie à pâlir, à se boucher les oreilles pour ne pas entendre un éclat qui n'a plus rien de dangereux. Le tonnerre vient nous annoncer que nous avons échappé au danger de la foudre, et il nous apprend en même temps à quelle distance elle se trouve, car plus l'intervalle entre l'éclair et le coup est grand, plus le foyer de l'orage est éloigné.

Enfin, ayez la conscience en règle et vous ne tremblerez point à l'approche de l'orage. Le juste, tranquille et ferme, ne craint point les jugements du ciel. Il sait qu'à l'ordre de Dieu toute la nature s'arme contre l'impie. Mais lors même que le juge suprême effraye et frappe les pervers, l'homme de bien sait qu'il est toujours sous la garde du Très-Haut.

Il ne me reste plus à voir dans l'atmosphère que la *pluie*, laquelle ne dépend pas de la constellation du Verseau, mais de la température de l'atmosphère, qui la produit en condensant les vapeurs d'eau répandues dans l'air. Aussi ne m'y arrêterais-je pas, si je n'avais pas à dire un mot sur les prétendues *pluies de sang*, *de grenouilles*, *de souffre*, *de pierres et de feu*. La pluie de sang est une humeur rougeâtre déposée sur les plantes par une certaine espèce de papillons. La pluie de grenouilles a été inventée par ceux qui s'imaginent que les grenouilles sorties de terre pour se désal-

térer après une sécheresse, sont tombées du ciel, La pluie de soufre est produite par la poussière séminale enlevée à certains arbres par le vent. La pluie des pierres n'est autre chose que la chute des aérolithes, dont on ignore l'origine, mais qui sont réellement des pierres tombées du ciel. La pluie de feu, si abondante dans ces derniers temps en Amérique et en Suisse, n'est qu'une masse d'étoiles tombantes. Ne croyez donc pas à d'autres pluies qu'à celles qui fécondent vos champs et entretiennent l'abondance des sources. Qu'on se persuade enfin que tous les phénomènes du monde physique et du monde intellectuel n'arrivent que par la volonté d'un être tout sage, tout puissant et tout bon, qui les dirige au bien de l'univers.

DOUZIÈME ENTRETIEN.

Les trois règnes de la nature.

RIEN ne démontre plus la faiblesse de l'esprit humain, que les préjugés relatifs aux *animaux*, aux *plantes* et aux *pierres*, parce que rien n'est plus facile que d'en faire justice, comme vous allez le voir.

Les *tritons* et les *syrènes*, ou hommes marins, existent, suivant des journaux et des livres. Ils ont été vus sur les côtes d'Écosse, de Hollande, de Portugal, d'Italie et de presque toutes les parties du monde. Mais les auteurs des journaux et des livres se laissent duper assez souvent, pour n'être pas crus sur parole, surtout quand ils se contredisent entre eux. Or, les uns assurent que les hommes marins ont des écailles et l'air hagard; les autres, qu'ils ont la peau lisse et fraîche, l'air doux et gracieux; ceux-ci les ont vus avec une queue de poisson, ceux-là avec deux queues ou des pieds humains, terminés par des nageoires. Ces contradictions seraient-elles possibles, si ceux qui prétendent avoir vu des hommes marins, n'a-

vaient pas été trompés par leur imagination, aussi bien que ces matelots anglais, qui prirent longtemps pour un triton le *pêcheur groënlandais*, qu'ils avaient tiré de l'eau. On m'a montré, dans un cabinet ambulant d'histoire naturelle, une *syrène empaillée*, qui n'était autre chose qu'un poisson monstrueux.

Je ne fais pas plus de cas des *dragons* que des syrènes, malgré les ravages qu'ils doivent avoir exercés autrefois. On n'en trouve plus de nos jours, et je suis tenté de croire que les anciens appelaient de ce nom les *gros serpents*, les *crocodiles* et autres animaux de ce genre, gratifiés par les poëtes d'ailes, de griffes et de gueules enflammées. Je sais que, suivant les traditions du moyen âge, un horrible dragon, embusqué à quelque distance de Rouen, s'élançait sur les passants et les dévorait; que ce dragon, appelé la *gargouille*, fut attaqué dans sa caverne par un saint homme, qui l'enchaîna et le conduisit sur la place publique de Rouen, où il fût brûlé; mais on m'accordera, que les historiens contemporains ne parlent pas de ce dragon, et disent seulement que Rouen échappa aux désastres d'une inondation par les soins et les prières de l'évêque saint Romain. Or ce prélat est le vainqueur traditionnel de la gargouille, et le mot gargouille signifie, dans notre langue, *irruption, bouillonnement d'eau*, de sorte que le dragon de Rouen n'est autre chose qu'une image de l'inondation arrêtée par saint Romain, et n'empêche pas ses semblables d'être rangés dans la classe des animaux fabuleux.

Nous ferions bien, je pense, d'y ranger également le *phénix*, cet oiseau, au superbe plumage, qui meurt après douze ou quinze siècles de vie, s'embaume lui-même, met le feu à son propre bûcher et ressuscite de ses cendres, au dire des poëtes et de quelques auteurs anciens; car on a parcouru en tous sens les contrées qu'il habite, selon ceux qui l'on décrit, sans le rencontrer.

A propos de l'âge du phénix, je vous rappellerai les *longues années* que le vulgaire prête aux *cygnes*, aux *faucons*, aux *perroquets*, aux *carpes*, aux *brochets*. Ce sont les *Methusala* du règne animal. Pour preuve de cette haute prérogative, on cite entre autres les *carpes de Fontainebleau*, et les *inscriptions* des colliers trouvés sur quelques-unes de ces bêtes. Qui oserait pourtant affirmer que les carpes de l'étang de Fontainebleau sont les mêmes que celles qu'on y mit au commencement du seizième siècle, lorsque tout porte à croire qu'elles ont été remplacées par d'autres, et que, par exemple, le collier avec l'inscription: *Je l'ai reçu de César*, qui fut enlevé en 1077 à un cerf, dans la forêt de Senlis, vient du César vainqueur des Gaulois environ onze siècles avant 1077, quand rien n'empêche d'admettre qu'il ait été donné par un des empereurs d'Allemagne, qui tous avaient le titre de César? D'ailleurs les recherches des plus savants naturalistes ont prouvé que les animaux auxquels on veut attribuer plusieurs siècles d'existence, ne peuvent guère vivre au-delà de cent ans, et je me range de cet avis.

Le respect que j'ai pour ces naturalistes, me décide également à rejeter l'opinion, que les *vieux coqs pondent un œuf* d'où naît le *basilic*, qui tue d'un coup d'œil quiconque le regarde. L'assertion serait facile à vérifier, car les vieux coqs ne manquent pas au village; mais quelqu'un a-t-il vu la ponte de ces gallinacées, ou le terrible animal qu'elle renferme? Certes non, et j'en infère que les coqs ne se mêlent pas de la procréation des basilics, qui appartiennent, au reste, à la famille très-pacifique des lézards, dont le coup d'œil n'est pas homicide. Je croirais plutôt que les *chats* et les *serpents charment* les *oiseaux*, car ils sont très-habiles à les prendre, si je ne savais pas que tous les animaux éprouvent un sentiment de terreur à la vue de leurs ennemis, et que cette terreur cause leur perte.

Ceci me conduit à examiner, si les *crapauds font évanouir les personnes qui les regardent fixement*, et je trouve que leur extérieur hideux peut donner des convulsions aux gens timides, qui éprouveraient à peu près les mêmes effets en fixant longtemps leurs regards les uns sur les autres. En général, on est injuste envers les crapauds : on les accuse d'avoir une *haleine mortelle et d'infecter les lieux où ils respirent.* Rien n'est plus faux, et si j'accorde qu'il est prudent de laver les plantes souillées par leurs sécrétions, je soutiens qu'ils purgent nos jardins d'une infinité d'insectes nuisibles, et que leur chair vaut celle des grenouilles, puisque nous les mangeons sou-

vent pour telles sans nous en apercevoir. Qu'on ne vienne donc plus calomnier les crapauds devant moi. Tout le mal qu'on en dit provient de ceux qui affirment que les *colimaçons* et les *taupes sont aveugles*; que la *salamandre*, *amie des lieux humides*, *vit dans le feu*; que le *lynx voit à travers des murailles*; que les *cygnes chantent avant de mourir*; que le *perce-oreille en veut à l'organe de l'ouïe*, et autres impertinences de ce genre.

En voilà assez, ce me semble, sur les animaux. Passons aux *plantes*, dont les charlatans en médecine font un si énorme abus; car c'est du règne végétal qu'ils tirent leurs principaux remèdes. Mais, en vérité, je ne sais par où commencer. Le sujet est non-seulement trop vaste, il est encore trop futile, après notre conversation sur la médecine, pour nous occuper sérieusement. Qu'on s'obstine donc à soutenir que la *racine de l'orchis inspire de l'amour*, que les *fleurs de fèves rendent fou*, et que les *melons donnent la fièvre*, pourvu qu'on ne nous force pas de le croire, et qu'on ne nous empêche pas de manger du melon!

Les *minéraux* ne nous arrêteraient pas plus longtemps que les plantes, si deux d'entre eux n'avaient pas donné lieu à des recherches extravagantes, et servi à faire des dupes. Vous comprenez qu'il s'agit de la *pierre philosophale*, ou de *l'art de composer de l'argent et de l'or*, à l'aide de minéraux grossiers et d'autres ingrédients. Il n'y a pas deux siècles qu'on était persuadé de l'existence

de la pierre philosophale, et peut-être la recherche-t-on encore aujourd'hui. Que de gens ont perdu leur temps, leur peine, leur fortune sans la trouver! Que de charlatans se sont vantés de la posséder! Que d'empereurs, de rois, de princes, de seigneurs et de particuliers ont eu la faiblesse de le croire! Témoin cette *duchesse allemande*, qui, ayant reçu chez elle un soldat blessé, obtint de sa reconnaissance le secret de faire de l'argent avec du mercure. Ce soldat mettait le mercure dans un creuset, soufflait dessus avec l'un des trois chalumeaux qu'il possédait, et le changeait en argent pur. Ses chalumeaux étant usés, il prétendit qu'il y en avait de semblables dans une abbaye de Würtzbourg, qu'il indiqua. Sur cela la duchesse récompensa largement notre homme, et, l'ayant congédié, elle se hâta d'écrire à l'évêque de Würtzbourg, qui ne put trouver ni l'abbaye, ni les chalumeaux. *Louis XIV* lui-même a été joué par un chevalier d'industrie de cette espèce, qui fit de l'or en sa présence, et qui, pressé d'en faire davantage, fut contraint d'avouer qu'il avait glissé un certain nombre de pièces d'or dans son creuset avant de le mettre au feu.

TREIZIÈME ENTRETIEN.

Quelques erreurs et préjugés relatifs à l'homme.

Vous avez entendu parler d'*enfants monstrueux* et de *taches de naissance* ou *envies*. Il est certain qu'on a vu naître des enfants sans tête, sans cervelle, sans bras, sans cœur, sans poumons, sans estomac, sans reins, sans foie ou sans rate; il est certain qu'on en a vu d'autres avec deux têtes, deux cervelles, deux corps, quatre bras et quatre pieds; mais il est faux que des femmes aient mis au monde des serpents, des lézards, des brochets ou d'autres animaux; car la nature ne s'écarte jamais entièrement de ses lois primitives, et, malgré des témoignages assez imposants, je ne puis croire à l'existence d'une jeune fille à tête de porc qui faisait entendre d'affreux grognements : je me méfie de ces récits, parce que j'ai vu, de mes yeux, un enfant auquel la renommée donnait le bec d'un aigle et les griffes d'un léopard, tandis qu'il avait seulement la tête très-comprimée, les pieds et les mains recourbés en dedans, les orteils et les doigts

joints ensemble. Il résulte de tout cela, que si je n'adopte pas les extravagances débitées sur les nouveau-nés, je ne nie pas les aberrations des lois de la nature dans la conformation du corps humain, lesquelles proviennent soit de l'organisation vicieuse des mères, soit de maladies contractées par les enfants avant de naître, et jamais de la colère divine. Quant aux taches de naissance ou envies, dont la couleur varie depuis le rose pâle jusqu'au brun foncé, qui ressemblent ordinairement à un pois ou à une lentille, quelquefois même, pour des yeux prévenus, aux grains de groseille, aux cerises, aux fraises, aux prunes, aux grappes de raisin ou aux huîtres, ce sont des excroissances accidentelles que les enfants apportent en venant au monde, et rien de plus. Ceux qui ont vu sur les visages des oiseaux ou des souris, ne sont à coup sûr pas plus raisonnables que ceux qui y ont vu fleurir des fraises. Le vulgaire attribue ces phénomènes à l'imagination des mères, et d'habiles médecins les regardent comme une simple altération de la peau. Qui devons-nous croire, le vulgaire ou les médecins? Nous avons si souvent trouvé le premier en défaut, que je n'hésite pas de me prononcer en faveur des derniers, d'autant moins que des femmes dont la grossesse a été tourmentée par des appétits déréglés et des goûts bizarres, donnent le jour à des enfants sans taches, tandis que d'autres ont des marmots défigurés par des envies semblables à des fruits qu'elles n'ont jamais vus.

Vous avez entendu parler de *peuples entiers*

composés d'individus gros comme des tours, ou *petits comme des quilles*. Il est dommage que les auteursa nciens qui en parlent ne soient pas d'accord sur les pays habités par ces peuples singuliers, et que les voyageurs modernes n'aient pas eu occasion de faire connaissanee avec eux. Il est donc permis de douter de leur existence, et mieux que cela.

Vous avez entendu parler de *ventriloques*, c'est-à-dire d'hommes parlant du ventre. Je suis bien aise de pouvoir vous apprendre qu'ils parlent, comme les autres hommes, avec les organes ordinaires de la voix, et que leur talent tient à l'art de produire à volonté toutes les nuances des sons, de les faire paraître tantôt éloignés, tantôt rapprochés, tantôt clairs, tantôt sourds. C'est du moins ce qu'assurait un épicier de Saint-Germain en Laye, nommé Saint-Gilles, qui possédait à un degré éminent l'art de varier les sons de sa voix, sans qu'on aperçût le mouvement de ses lèvres : il la faisait descendre du milieu des airs ou sortir d'un souterrain, venir de loin ou de près, et il riait aux éclats quand ses voisins le prenaient pour un possédé. Je suis très-disposé à me fier aux assurances de l'épicier Saint-Gilles; car, si l'art du ventriloque dépendait d'une organisation particulière du ventre, le célèbre Comte ne pourrait pas l'enseigner au premier venu.

Vous avez entendu parler d'*hommes incombustibles*. Il faut bien que les individus sortis victorieux de l'épreuve du fer chaud, de l'huile et de

l'eau bouillantes, à laquelle on soumettait certains accusés du moyen âge, aient été incombustibles; car l'innocence n'est pas un préservatif contre la brûlure : des scélérats ont touché du fer rouge et enfoncé leurs mains dans de l'huile ou de l'eau bouillantes sans en ressentir le moindre mal, tandis que de braves gens ont été cruellement martyrisés par la même expérience. Il faut également que ceux-là soient incombustibles, qui de nos jours font pour de l'argent ce qu'on faisait autrefois pour obéïr à la justice, et qui font même davantage. On les a vus marcher sur des barres de fer rouge, se mettre du soufre fondu sur la main et sur la langue; mâcher des charbons ardents; placer sur leur langue et y faire cuire un morceau de viande; avaler de la poix et du verre fondus; tenir un fer chaud entre les mains, le prendre entre les dents, et le lancer au loin; entrer dans un four avec un gigot de mouton cru, pour n'en sortir qu'après qu'il fut cuit, et opérer mille autres prodiges de ce genre, le tout sans sourciller, sans donner le moindre signe de douleur, et sans qu'il restât aucune trace de brûlure. C'étaient donc des hommes incombustibles, ou organisés de manière à braver impunément l'action des plus hauts degrés de chaleur. On l'a cru longtemps, et l'on a pensé que, si la peau d'un ouvrier de forges pouvait devenir assez insensible pour lui permettre de prendre dans ses mains le métal en fusion, elle pouvait devenir plus insensible encore chez d'autres individus; mais certains esprits, peu satisfaits

de cette explication, portèrent plus loin leurs recherches, et trouvèrent, que l'incombustibilité provenait surtout de quelques préparations avec lesquelles on frottait la peau. Ils firent, sur différentes parties de leur corps, des frictions avec de l'*acide sulfureux* ou avec une *dissolution d'alun*, et y appliquèrent, après cette mesure de précaution, des lames de fer rouge sans se brûler. Ils répandirent sur la langue une légère couche de sucre, la frottèrent avec du savon, et y firent couler ensuite de l'huile bouillante, du plomb ou du verre fondus, sans le moindre inconvénient; en un mot, ils répétèrent toutes les expériences des hommes qui se disent incombustibles, et qui par cela même sont des charlatans.

Vous avez entendu parler d'*hommes capables de préserver des incendies et de les arrêter*. Mais les *médailles préservatives* qu'ils vendent ne trouvent plus guère de débit, et la *poudre* qu'ils jettent au feu pour l'éteindre est de la poudre à canon, renfermée dans un petit baril double, dont une partie contient de l'eau. La poudre, en détonant, brise l'appareil, et l'eau lancée de toutes parts éteint le feu quand il n'est pas considérable. On assure aussi que *certains princes* ont possédé la vertu d'arrêter le feu d'un incendie par leur seule présence, et je le crois, si l'on m'accorde que leurs ordres étaient exécutés avec plus de promptitude et de sagacité, que ceux de simples commandants de pompiers.

Vous avez entendu parler d'*hommes devenus*

invulnérables en portant dans leur poche des mots écrits sur du parchemin vierge, et marqués d'autant de croix.

Que de guerriers n'auraient pas péri dans les batailles, s'ils avaient su ces paroles admirables! En vérité, je ne conçois pas que Napoléon ait négligé de les faire apprendre par cœur à ses soldats. Serait-ce parce qu'on avait trouvé sur plus d'un cadavre russe *l'image en cuivre de Saint-Nicolas*, ce puissant préservatif contre les balles et les coups de sabre, qu'ils furent couchés sur le champ de bataille?

Vous avez entendu parler de *gens qui peuvent se rendre invisibles*. Eh bien je doute que vous les ayez connus. Je sais qu'un *assassin* a déclaré devant ses juges qu'il ne serait pas sur la sellette, s'il était parvenu à commettre son septième meurtre, parce qu'il aurait pu manger le septième cœur humain, lequel, ajouté aux six autres qu'il avait déjà digérés, l'aurait rendu invisible; je sais de plus que *Fortunatus* se rendait invisible avec son chapeau magique; mais je sais aussi que l'assassin en question était un fou à lier, et que Fortunatus n'a jamais existé. Il n'y a que les esprits qui soient invisibles.

Vous avez entendu parler d'*hydroscopes*, c'est-à-dire de gens qui voient ce qui se passe dans les entrailles de la terre, comme nous voyons ce qui se passe dans cette chambre. En 1725 une Portugaise assurait qu'elle découvrait les sources et les trésors les plus cachés, sans autre secours que l'ac-

tivité et la pénétration de ses regards. Elle désignait les différentes couches de terre et leurs couleurs avec une exactitude parfaite. Elle voyait également, à travers les habits, la peau, les muscles, l'intérieur du corps humain, et reconnaissait toutes les maladies ; mais elle ne jouissait de la plénitude de ses facultés qu'à jeun, après une bonne digestion, à l'état de parfaite santé et par le beau temps. Qui ne reconnaît à ces conditions, que l'hydroscope portugaise était une friponne qui se ménageait adroitement une issue, lorsquelle se trompait, en rejetant la faute sur la lenteur de sa digestion, ou sur l'état de l'atmosphère ? Ses collègues seraient-ils plus habiles qu'elle ? J'ai peine à le croire.

Vous avez entendu affirmer que, pour rendre un *homme leste, agile et dispos*, il suffisait de lui *enlever la rate ;* et pourquoi n'en serait-il pas ainsi, puisqu'on a coutume de dire : *courir comme un dératé.* Je ne suppose pourtant pas qu'on ait brûlé la rate aux coureurs d'autrefois, ni que les médecins du dix-septième siècle l'aient détachée, par un coup de marteau donné sur un coutelas de bois appliqué au côté gauche des malades, pour la faire sortir ensuite par les intestins. Si on avait brûlé la rate des coureurs, nous saurions de quelle manière on procédait à cette opération, et si un coup de marteau la pouvait détacher, il serait impossible de la faire sortir par les intestins, sans changer l'organisation du corps humain. Aujourd'hui on sait qu'ôter la rate serait non-seulement très-dangereux, mais inutile pour rendre plus

agile ; car on a dératé des chiens, et ceux qui ont survécu à l'opération, ont beaucoup engraissé, ce qui ne fait pas les bons coureurs.

Cependant ne continuons pas à grossir le catalogue des folies humaines, et consacrons un dernier entretien à quelques réflexions générales sur l'*origine*, les *dangers* et l'*extirpation* des *idées superstitieuses*.

QUATORZIÈME ENTRETIEN.

Réflexions générales sur les erreurs et les préjugés.

En voyant ce qui se passe autour de moi, dis-je au début de ce court et dernier entretien, je me suis souvent demandé si le genre humain était prédestiné à languir dans les ténèbres, et si la lumière de la raison était comme les rayons de ces étoiles éloignées, qui se perdent dans l'espace sans échauffer la terre? Tout mon être se refusait à le croire, et je me promis de ne jamais douter de l'Évangile, qui annonce le triomphe de la vérité sur l'erreur. Mais, me demandai-je ensuite, comment se peut-il que les hommes se soient détournés du chemin de la vérité, pour devenir les esclaves de l'erreur? Voici la réponse que j'ai trouvée à cette question.

L'esprit humain, susceptible d'un développement indéfini, puisqu'il doit aspirer à la perfection divine, est entaché d'un vice radical, qui l'entraîne au mal et fausse ses idées, en dépit des torrents de lumière dont il est environné. Sa

vue est courte, le moindre effort lui coûte, et son orgueil est extrême, de sorte qu'il ne cesse de confondre les notions les plus disparates, de s'arrêter à moitié chemin, et de s'indigner contre quiconque ose le contredire. Ajoutez à cela son amour du merveilleux, son penchant à croire aux choses les moins probables, à rejeter les preuves les plus lucides. Enfin, vous aurez découvert toutes les sources des erreurs, si vous remarquez encore que, malgré son orgueil, l'homme aime à se retrancher derrière le témoignage de ses pères, et à invoquer l'autorité des charlatans à l'appui de ses opinions erronnées. Y a-t-il lieu de s'étonner dès-lors, s'il voit tout de travers, s'il tombe d'erreur en erreur, s'il gémit dans les liens de la superstition, si, depuis l'origine des siècles, le genre humain a fait des progrès insensibles hormis dans la seule chose nécessaire? Non, sans doute; car il dédaigne le guide infaillible, il marche en trébuchant vers l'abîme fermé aux rayons de la vérité.

Je me permettrai de faire observer que ces anciennes erreurs tendent à dégrader la divinité, en admettant un pouvoir mystérieux, capable de restreindre sa toute-puissance et de commander à la nature. Et si vous les considérez dans leurs rapports avec le bonheur, ne voyez-vous pas qu'elle lui ont toujours été funestes, qu'elles n'ont jamais servi qu'à faire des dupes ou des imposteurs, des victimes ou des bourreaux.

Oui, les opinions que j'ai réfutées sont un obstacle au bonheur, elles le sont à la religion, à la mo-

rale ; en un mot, à notre vocation. Faisons-leur donc une guerre à outrance : ne les souffrons nulle part, lors-même qu'elles ne seraient pas directement dangereuses ; car elles se tiennent comme les anneaux d'une chaîne, et les plus insignifiantes sont les portes qui conduisent aux plus déplorables. Quant à vous, mes amis, attachez-vous à la religion si pure, si édifiante, qui a les promesses de cette vie et de celle qui est à venir. Sachez vous contenter des bienfaits qu'elle accorde, et ne courez plus après un bonheur chimérique. Alors vous marcherez dans la bonne voie, vous serez en garde contre de prétendues merveilles, vous tiendrez pour suspect tout ce qui blesse le sens commun, et vous ne croirez qu'aux mystères de la religion.

FIN.

TABLE DES ENTRETIENS.

Pages.

INTRODUCTION 5
PREMIER ENTRETIEN. Les revenants 7
SECOND ENTRETIEN. Les démons 19
TROISIÈME ENTRETIEN. Les sorciers et les magiciens 25
QUATRIÈME ENTRETIEN. La baguette divinatoire. 30
CINQUIÈME ENTRETIEN. Les présages 38
SIXIÈME ENTRETIEN. L'esprit prophétique . . . 46
SEPTIÈME ENTRETIEN. Les songes et le somnambulisme. 57
HUITIÈME ENTRETIEN. La médecine. 70
NEUVIÈME ENTRETIEN. Le noyé. 80
DIXIÈME ENTRETIEN. Le croc-en-jambe et les chandelles du temple protestant à Anvers. . . . 84
ONZIÈME ENTRETIEN. Les comètes et l'atmosphère. 91
DOUZIÈME ENTRETIEN. Les trois règnes de la nature 99
TREIZIÈME ENTRETIEN. Quelques erreurs et préjugés relatifs à l'homme. 105
QUATORZIÈME ENTRETIEN. Réflexions sur les erreurs et les préjugés 113

TABLE DES MATIÈRES.

A

	Pages.
Aile d'oie	70
Aimar (Jacques)	30
Ajournements	46
Amulettes	70
Anges (bons et mauvais)	19
Années climatériques	76
Araignées	42
Astrologie	39
Astrologues	38
Asphyxiés	80

B

Baguette divinatoire ou de coudrier	30
Basilic	102
Battements dans les murs	41
Beauregard (prophétie du père)	65
Bénédiction du pauvre	42
Boîte fumigatoire	82
Bourgmestre de Brummersdorf	27
Bruit d'armes	40

C

Canicule	91
Cartes	43
Cauchemar	85
Chats	102
Chandelliers du temple protestant	88
Chûte d'un tison	42
Césaire (prophétie de saint)	54
Cigognes	42

Pages.
Coiffe naturelle 42
Colimaçons 103
Comètes. 91
Cogs 102
Cordes de pendus 42
Crapauds 103
Croc-en-jambe 81
Cuillers et fourchettes placées en croix . . . 41
Cygnes 103

D

Démons 19
Démons (apparitions de) 20
Dent au cou 70
Dentition 71
Départ précoce des oiseaux de passage. . . . 42
Dernières paroles d'un mourant 47
Diseurs de bonne aventure 43
Dragons. 100

E

Éclipses 92
Endor (femme d') 17
Enfants monstrueux 105
Envies 105
Epaisse fourrure des chats et des lièvres . . . 42
Esprit prophétique. 46
Eternuements. 42
Etoiles tombantes 93

F

Farfadets 19
Fées 19
Feux follets 93
Fleurs de fèves 103
Follets 19
Foudre 41
Fuite de Louis XVI. 53

G

Gargouille 100
Géants 107

H

Pages.
Hommes incombustibles 107
— invisibles 110
— invulnérables 110
Hurlements des chiens. 41
Hydroscopes 110

I

Incendies 109
Incubes 19
Influence des astres sur la santé 77
Jours critiques 76

N

Longévité de certains animaux 101
Loterie 58
Loup-garous 24
Lune 92
Lutins 19

M

Magiciens 25
Magnétisme animal 88
Marc de café 43
Médecine 70
Melons 103
Météores 94
Morts ressuscités. 17

N

Nains 107
Nostradamus 52
Noyés. 80
Numéros vus en songe 59

O

Orages 94
Orchie (racine d') 103

P

Paroles mystérieuses 72
Pellicules des oignons. 42

Pages.
Perce-oreille 103
Phénix 101
Philtre 27
Pierre philosophale. 103
Plis des mains. 43
Pluies. 41
Poudre de verre et de diamant 76
Prédictions 52
Présages. 38
Pressentiments 47

Q

Queues de lézards 42

R

Rate 111
Regards de vieilles femmes. 76
Remèdes universels. 75
Remède que Dieu nous présente 78
Résurrection des morts 17
Revenants 5
Revenants (histoires de) 10

S

Salamandre 103
Samuel (ombre de). 17
Sang des taureaux et des chevaux 75
Serpents. 103
Signes des mains. 44
Sirius. 91
Spécifiques. 74
Somnambule (histoire d'un) 66
Somnambulisme. 66
Son étouffé d'une cloche. 41
Songes 57
Songes (histoires de) 62
Sorciers. 25
Sorciers (procès de) 25
Sort (jeter un) 26
Succubes 19

Pages.

Sueur de l'homme 75
Syrènes 99

T

Taches de naissance 105
Talismans 72
Taupes 103
Trésors cachés 37
Treize convives 41
Tritons 99
Trois chandelles allumées 41

U

Urines 74

V

Vampires 16
Ventriloques 107
Vieille de Louvain 72
Vomissements d'animaux 75

FIN DE LA TABLE.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

PANTHÉON

CLASSIQUE ET LITTÉRAIRE.

Aucune des nombreuses collections publiées jusqu'à ce jour ne contient absolument que de BONS LIVRES : à côté de chefs-d'œuvre. — de *Télémaque*, de *Robinson*, des *Fables de La Fontaine*, des *Prisons de Silvio Pellico*, et de l'*Histoire universelle de Bossuet* ou du *Précis de l'Histoire de France de Michelet*,—on a placé, presque toujours, des livres que la religion et la morale réprouvent. Un choix plus sévère était donc à faire : c'est là notre but.

Les collections qui existent, étant *stéréotypées*, ne reproduisent depuis longtemps que de mauvaises éditions, de vieilles traductions : nos éditions, enrichies de notes et de commentaires, sont correctes ; nous donnons les meilleures traductions.

Le *Panthéon classique*, — pour être accueilli favorablement et obtenir une place dans presque toutes les familles, — devait offrir non-seulement la condition de l'*utilité*, c'est-à-dire de la *moralité*, mais aussi celle du BON MARCHÉ : le prix du volume, très-grand in-32, imprimé sur beau pa-

pier, en caractères très-lisibles, et contenant la matière d'un volume in-octavo ordinaire, est tel, que le commerce de la librairie n'en a encore donné aucun exemple.

Nous vendons SÉPARÉMENT tous les ouvrages *sans augmentation de prix.*

LISTE DES OUVRAGES EN VENTE.

PAUL ET VIRGINIE,

PAR BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, 1 volume.

MES PRISONS,

PAR SILVIO PELLICO, 1 volume.

DEVOIRS DES HOMMES,

PAR SILVIO PELLICO,

Précédés de sa vie, 1 vol.

L'ART D'ÊTRE HEUREUX,

PAR DROZ, 7e édition, 1 vol.

PETIT CARÊME,

PAR MASSILLON, 1 volume.

LEÇONS CHOISIES

DE LITTÉRATURE ET DE MORALE,

PAR NOEL ET DE LA PLACE,

En prose et en vers, 3e édition, 1 vol.

TÉLÉMAQUE,

PAR FÉNÉLON, 1 volume.

ATALA, RENÉ,

LE DERNIER DES ABENCERRAGES,

PAR CHATEAUBRIAND, 1 volume.

Les Martyrs,

PAR CHATEAUBRIAND, 1 volume.

LE GÉNIE DU CHRISTIANISME,

PAR LE MÊME, 5 volumes.

ITINÉRAIRE DE PARIS A JÉRUSALEM,

PAR LE MÊME, 3 volumes.

LE VICAIRE DE WAKEFIELD,

PAR GOLDSMITH,

Très-bonne traduction de *Ch. Nodier*, 1 vol.

Robinson Crusoé,

PAR DANIEL FOE,

Traduction nouvelle par Mme *Tastu*, 2 vol.

VOYAGE SENTIMENTAL,
PAR STERNE,
Traduction nouvelle, par *Ch. Nodier*, précédé de la VIE DE STERNE, par *Walter Scott*, 1 vol.

LE CHEMIN DE LA FORTUNE,
OU LA SCIENCE DU BONHOMME RICHARD,
LE SIFFLET, ETC.,
PAR BENJAMIN FRANKLIN, 1 vol.

BÉLISAIRE,
PAR MARMONTEL, 1 vol.

FABLES DE LA FONTAINE,
AVEC DES NOTES DE Mme TASTU.
Édition adoptée par les colléges, etc., 2 vol.

FABLES, RUTH ET TOBIE,
PAR FLORIAN, 1 volume.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE FRANCE,
PAR MICHELET, 7e édit., 2 vol.

Précis de l'Histoire moderne,
PAR MICHELET, 2 vol.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE ROMAINE,
PAR LE MÊME, 3 volumes.

HISTOIRE

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

PAR MIGNET, 19e édition, 3 vol.

HISTOIRE DE NAPOLÉON,

PAR NORVINS, 15e édition, 1 volume.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

PAR BOSSUET, 3 volumes.

ORAISONS FUNÈBRES,

PAR LE MÊME, 1 vol.

Oraisons funèbres,

PAR FLÉCHIER, 1 vol.

LE BRAHME VOYAGEUR,

OU LA SAGESSE POPULAIRE DES NATIONS, ETC.,

PAR F. DENIS, bibliothécaire du Roi,

Ouvrage couronné par l'Académie, grande médaille d'or,

5e édition, 1 volume.

VOYAGES DE GULLIVER,

PAR SWIFT, nouvelle traduction (expurgée), 2 vol.

VOYAGES AUTOUR DU MONDE,

de 1484 à nos jours,

DE CHRISTOPHE COLOMB A DUMONT-DURVILLE,

Revus par des professeurs, 10e édition, 3 vol.

OEUVRES POÉTIQUES DE BOILEAU,

1 volume.

MAXIMES DE LA ROCHEFOUCAULD,
1 volume.

LA RELIGION ET LA GRACE,
PAR RACINE, 1 volume.

LA MORALE EN ACTION,
ENSEIGNÉE PAR L'EXEMPLE (nouveau choix),
Ouvrage publié par M. DE GÉRANDO,
et dans lequel on a introduit plusieurs faits
concernant la Belgique, 1 vol.

LE LIVRE DU BON LANGAGE,
dernière édition des
Omnibus du langage de M. LEVY, 1 volume.

LE LIVRE DE SCIENCE,
dernière édition des *Pourquoi* et *Parce que* de
M. LEVY, 1 volume.

LES ERREURS
ET LES PRÉJUGÉS POPULAIRES,
11e édition, 1 volume.

ÉTUDES DE LA NATURE,
PAR BERNARDIN DE SAINT-PIERRE,

Edition dégagée de la partie systématique, et dans laquelle on a conservé tout ce qui, sous le rapport du style et de l'élévation de la pensée, a placé son auteur au premier rang des écrivains savants philantropes, 2 vol.

ROBINSON SUISSE,
PAR WYSS, 2 vol.

SIMON DE NANTUA,

Ouvrage de morale, couronné par l'Académie, et grand-prix Monthyon, 1 volume.

LA HENRIADE,

AVEC NOTES HISTORIQUES ET COMMENTAIRES, Édition classique, 1 volume.

LES GÉORGIQUES,

traduites en vers français, PAR DELILLE, texte en regard, 1 volume.

CONJURATION DE VENISE,

PAR SAINT-RÉAL, 1 vol.

RÉVOLUTION DE PORTUGAL,

PAR VERTOT, 1 volume.

DICTIONNAIRE DES DATES,

Chronologie de l'Histoire Universelle jusqu'à nos jours, 1 volume.

DICTIONNAIRE DES INVENTIONS,

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, 1 volume.

Caractères, etc.,

PAR LA BRUYÈRE, 3 volumes.

LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES, 1 volume.

OEUVRES DE RACINE,

4 volumes.

HISTOIRE DES HOMMES

LES PLUS ILLUSTRES DE L'ANTIQUITÉ, DES SAGES, ETC.,

PAR FÉNÉLON, 1 volume.

DIALOGUES DES MORTS,

PAR LE MÊME, 1 vol.

FABLES,

FÉNÉLON-ÉSOPE, 1 volume.

HISTOIRE COMPLÈTE DE NAPOLÉON,

PAR NORVINS, 5 volumes.

OUVRAGES D'ÉDUCATION.

Imprimés en caractères neufs, sur beau papier, gravures, à 65 centimes le volume au lieu de 2 francs.)

L'Univers, ou le Spectale de la nature et de l'industrie humaine, par *Delattre;* fig., 4 vol.

Le Robinson des glaces, par *Fouinet;* fig., 2 vol.

Allan, ou la Jeune Déporté à Botany-Bay, par *Fouinet* ; fig., 2 vol

Thérèse, ou la Petite Sœur de Charité, par de *Saintes;* fig., 2 vol.

Les deux Orphelins, par de *Saintes* ; fig., 2 vol.

Le pauvre José, par madame *Guizot* ; fig., 1 vol.

Les Enfants de la Vallée d'Andlau ; fig., 4 vol.

Oscar, ou le Jeune Voyageur en Angleterre ; fig., 2 vol

Mythologie de la Jeunesse, par M. *de Pongerville*, de l'Académie française ; fig., 1 vol.
Les Enfants célèbres, par *Michel Masson*; fig. 2 vol.
Jeudi des Enfants; 1 vol.
Dimanche des Enfants; 1 vol.
Voyages et Naufrages curieux en Océanie, par *Delattre*; 1 vol.
Contes aux jeunes Naturalistes, par mademoiselle *Trémadeure*; fig., 2 vol.
Histoire naturelle ; fig., 3 vol.
Histoire ancienne ; fig., 1 vol.
Histoire sainte; fig., 1 vol,
Caroline, ou l'Effet d'un malheur, par madame *Guizot* ; fig., 1 vol.
Jules, 1 vol.
Auguste, 1 vol.
Manette, 1 vol.
Valérie, 1 vol.

UNE ANNÉE COMPLÈTE

(1834)

DU MAGASIN PITTORESQUE

POUR 1 FR. 80 AU LIEU DE 6 FR. 50.

L'année est *complète* : nous le répétons, car l'excessive modicité de ce prix pourrait faire supposer le contraire ; c'est afin d'épuiser *de suite* ce qui nous reste de cet excellent recueil que nous nous sommes décidé à faire ce grand rabais.

WALTER SCOTT.

Grand in-32, papier superfin, titres et [illegible]
tures. PARIS, 1842. PRIX 2 FRANCS le vol[illegible]
Vous voudrez chaque ouvrage séparément [illegible]
ajoutez 50 centimes le volume.

Ivanhoe, 5 [illegible]
Le Monastère, 3 v.
Le Chasseur noir, 1 v.
Le Pirate, 3 v.
Le Nain noir, 1 v.
Les Eaux de Saint-Ronan, 3 v.
Le Monastère, 3 v.
Quentin Durward, 3 v.
Le Château de Lammermoor, 1 v.
Peveril du Pic, 3 v.
Histoires des Croisades, [illegible]
L'Abbé, 3 v.
Waverley, 3 v.
Redgauntlet, 3 v.
Les Puritains d'Écosse, [illegible]
Guy-Mannering, 1 v.
Woodstock, 3 v.
La Prison d'Édimbourg, [illegible]
Histoire d'Écosse, 4 v.
Kenilworth, 3 v.
Dernier ménestrel, 1 v.

3 2044 021 065 834

THE BORROWER WILL BE CHARGED THE COST OF OVERDUE NOTIFICATION IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.

BOOK DUE-WID
6233218
FEB 5 1979
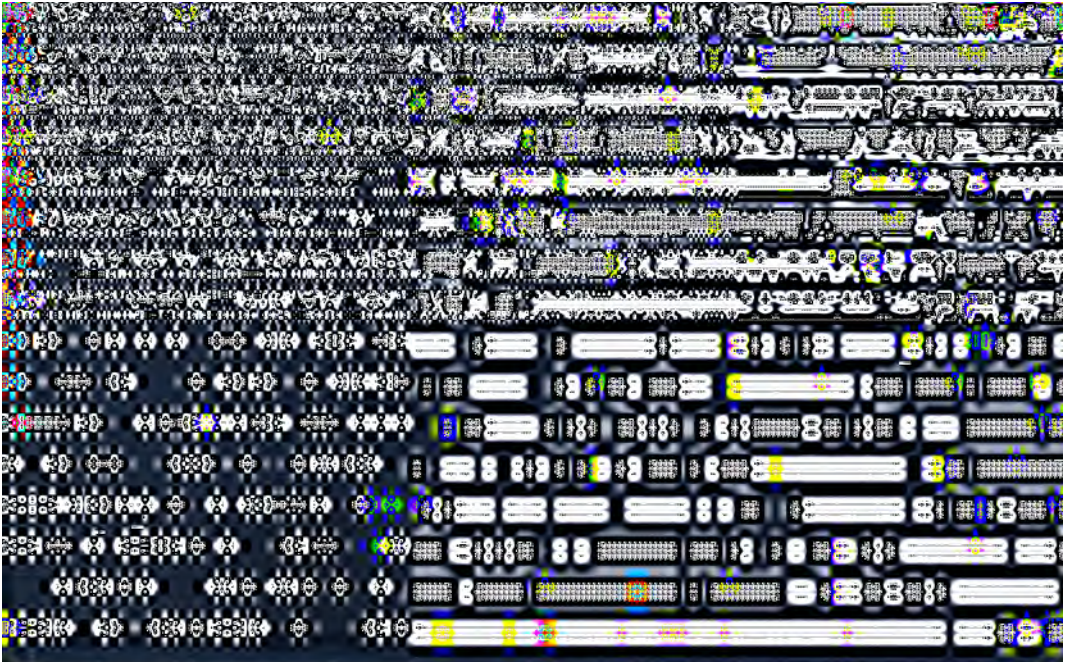
FEB 10 1998